

Rapport de gestion → 2025

Genedis



Chiffres clés	06
---------------	----

2 Développement durable

Démarche et objectifs	08
-----------------------	----

3 Organisation et gouvernance

Organisation	11
Gouvernance	12
Groupe et participations	13
Pilotage	14
Gestion financière	14
Conformité légale	15
Relations clients	15
Logistique	16
Protection des données	16
Gestion de crise	17

4 Accompagner et relever les défis

Zone de desserte	19
Approvisionnement énergétique	20
Relations avec les collectivités publiques	21
Réseau électrique	22
Gestion de l'eau	23

Chauffage à distance	24
Services énergétiques	25
Réseau de télécommunication	26
Services multimédias	27

5 S'engager pour le bien-être

Ressources humaines	29
Sécurité au travail et protection de la santé	30

6 Réduire son impact

Favoriser la biodiversité	33
Limiter la pollution lumineuse	33
Réduire notre empreinte carbone	34
Encourager l'économie circulaire	34

7 Sociétés filles et partenaires

Setelec et Roman	36
Vizen, Inera et Smart Data Énergie	37

8 Finances

Comptes annuels	39
Comptes consolidés	49

S'adapter et anticiper l'avenir avec sérénité

Dans un contexte mouvant, ayant connu récemment de profondes modifications légales, les entreprises du domaine de l'énergie doivent se montrer agiles, proposer de nouveaux services et étoffer leurs compétences. Entre développement continu et consolidation de ses activités, Genedis s'adapte et affirme sa position d'accompagnateur de proximité auprès de sa clientèle privée comme professionnelle, tout en poursuivant ses investissements dans ses réseaux et les énergies renouvelables.



Philippe Délèze
Directeur

Francis Dumas
Président

En 2025, les évolutions légales et réglementaires dans le domaine de l'électricité ont confirmé une tendance : celle d'un marché plus structuré, davantage encadré et appelé à jouer un rôle central dans la transition énergétique. Pour les gestionnaires de réseau de distribution, ces changements impliquent à la fois des exigences accrues en matière de conformité et de transparence, et également de nouvelles responsabilités dans la gestion et la planification des infrastructures. Dans ce contexte, Genedis a poursuivi ses efforts pour anticiper les évolutions législatives, assurer le développement des infrastructures et garantir un service fiable, durable et économiquement responsable pour l'ensemble de ses partenaires et de la population.

En outre, l'approvisionnement énergétique demeure au cœur des préoccupations. Les dernières années ont rappelé l'importance d'une sécurité d'approvisionnement solide et diversifiée. Grâce à une gestion rigoureuse de notre portefeuille d'approvisionnement, Genedis a été en mesure d'annoncer une nouvelle baisse tarifaire pour 2026.

→ Face aux enjeux climatiques et aux objectifs nationaux en matière de transition énergétique, les gestionnaires de réseau de distribution ont un rôle déterminant à jouer.

Parallèlement, la digitalisation transforme profondément la gestion des réseaux. Le développement du *smart metering* représente une étape clé dans cette évolution. L'introduction progressive de compteurs intelligents permet non seulement d'améliorer la qualité des données et l'efficacité opérationnelle, mais également d'offrir aux consommateurs une meilleure visibilité sur leur consommation. Cette transformation constitue un levier essentiel pour favoriser une gestion plus flexible et plus efficiente de l'énergie. Pour y parvenir, Genedis peut s'appuyer sur son réseau de fibre optique qu'elle ne se cesse d'étendre, aussi bien en plaine que dans les vallées latérales.

Efficiencia energética y autoconsumo

L'efficacité énergétique demeure un axe stratégique majeur. Face aux enjeux climatiques et aux objectifs nationaux en matière de transition énergétique, les gestionnaires de réseau de distribution ont un rôle déterminant à jouer. Notre engagement consiste à accompagner nos clients dans la réduction de leur consommation énergétique et dans l'optimisation de leurs usages. Pour répondre à cette mission, Genedis a ainsi renforcé ses compétences et créé un service dédié au domaine de l'efficacité, afin de répondre à une demande toujours plus importante.

Par ailleurs, l'autoconsommation énergétique s'impose progressivement comme un élément structurant de la transition énergétique. Portée par le développement des installations photovoltaïques et par l'évolution des modèles de consommation, elle permet de produire et de consommer localement une partie de son énergie. Genedis doit ainsi accompagner cette évolution de manière proactive, en veillant à l'intégration harmonieuse de ces nouvelles installations dans le réseau et en développant des solutions adaptées aux besoins des consommateurs. À travers le conseil, l'ingénierie et la mise en place de solutions collectives d'autoconsommation, nous contribuons à faciliter l'accès à ces modèles énergétiques innovants tout en garantissant la stabilité et la fiabilité des infrastructures électriques.

Défis et perspectives

L'évolution vers une ouverture potentielle du marché de l'électricité implique une adaptation constante des modèles opérationnels et commerciaux dans un environnement plus concurrentiel. Dans ce cadre, la qualité du service, la proximité avec la clientèle et la capacité d'innovation deviennent des éléments déterminants. Parallèlement, la relation avec les clients change rapidement sous l'effet de la digitalisation.

→ Cette croissance nous a permis de renforcer notre position régionale et notre capacité d'innovation.

Le développement d'interfaces numériques, de portails clients et d'outils de suivi de consommation répond aux attentes croissantes en matière d'accessibilité et d'efficacité.

Les projets pour les communes constituent également un axe stratégique important pour l'entreprise. Celles-ci sont confrontées à des enjeux croissants liés à l'évolution du cadre légal et des exigences techniques. Genedis entend ainsi poursuivre sa mission d'accompagnateur en développant des prestations et compétences adaptées aux besoins des collectivités.

Enfin, pour relever les défis de nos domaines d'activité, nous devons cultiver et saisir les possibilités de partenariats, ceux-ci ayant permis, notamment, à Inera, SD Énergie et, plus anciennement, netplus de voir le jour.

Développement et consolidation

Genedis a connu ces dernières années une phase de développement particulièrement dynamique, marquée par une diversification réussie de ses activités. Même si la Commune de Fully ne nous a finalement pas rejoints en 2025, plusieurs nouveaux partenaires publics sont entrés dans l'actionnariat ces dernières années. Cette croissance nous a permis de renforcer notre position régionale et notre capacité d'innovation. Si elle doit se poursuivre, cela ne peut se faire sans des outils performants et une consolidation des activités, de notre organisation et de nos processus. C'est ainsi que nous relèverons les défis actuels et futurs, et affronterons efficacement une concurrence toujours plus farouche, notamment dans le domaine du multimédia.

Forte de l'engagement de ses collaborateurs et de la confiance de ses partenaires, Genedis aborde un nouvel exercice avec sérénité et détermination. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui rendent cela possible.

114,8

millions de francs
de chiffre d'affaires

3000

millions de kWh
d'énergie livrés

55

communes alimentées
en électricité et/ou
télécommunications

18,8

millions de francs
de bénéfice d'exploitation
avant amortissements

3725

clientes et clients Greenelec ont choisi une énergie
100% valaisanne et issue d'un mix hydraulique-solaire-éolien
(pour 1,5 centime de plus par kWh)

238

collaboratrices et collaborateurs

1,5

million investi dans le développement
de l'énergie solaire

182

km de fibre optique supplémentaires installés

2200

nouveaux bâtiments raccordés au réseau de fibre optique,
ce qui représente 5000 nouveaux logements
ou locaux commerciaux



Développement durable

Chapitre

2

Nouvelle étape franchie en 2025

L'année 2025 a marqué une évolution sensible du contexte du développement durable, en Europe comme au niveau mondial. Les priorités politiques et économiques ont progressivement mis davantage l'accent sur la compétitivité, la sécurité d'approvisionnement et la simplification réglementaire, dans un environnement géopolitique, énergétique et macroéconomique plus contraint. En Europe, cette inflexion s'est traduite par une volonté de rationaliser les exigences en matière de durabilité, sans toutefois remettre en cause les objectifs de transition. À l'échelle internationale, des postures plus contrastées ont contribué à une baisse temporaire de l'attention portée aux démarches de durabilité, moins considérée comme une priorité immédiate.

Une approche intégrée à la stratégie

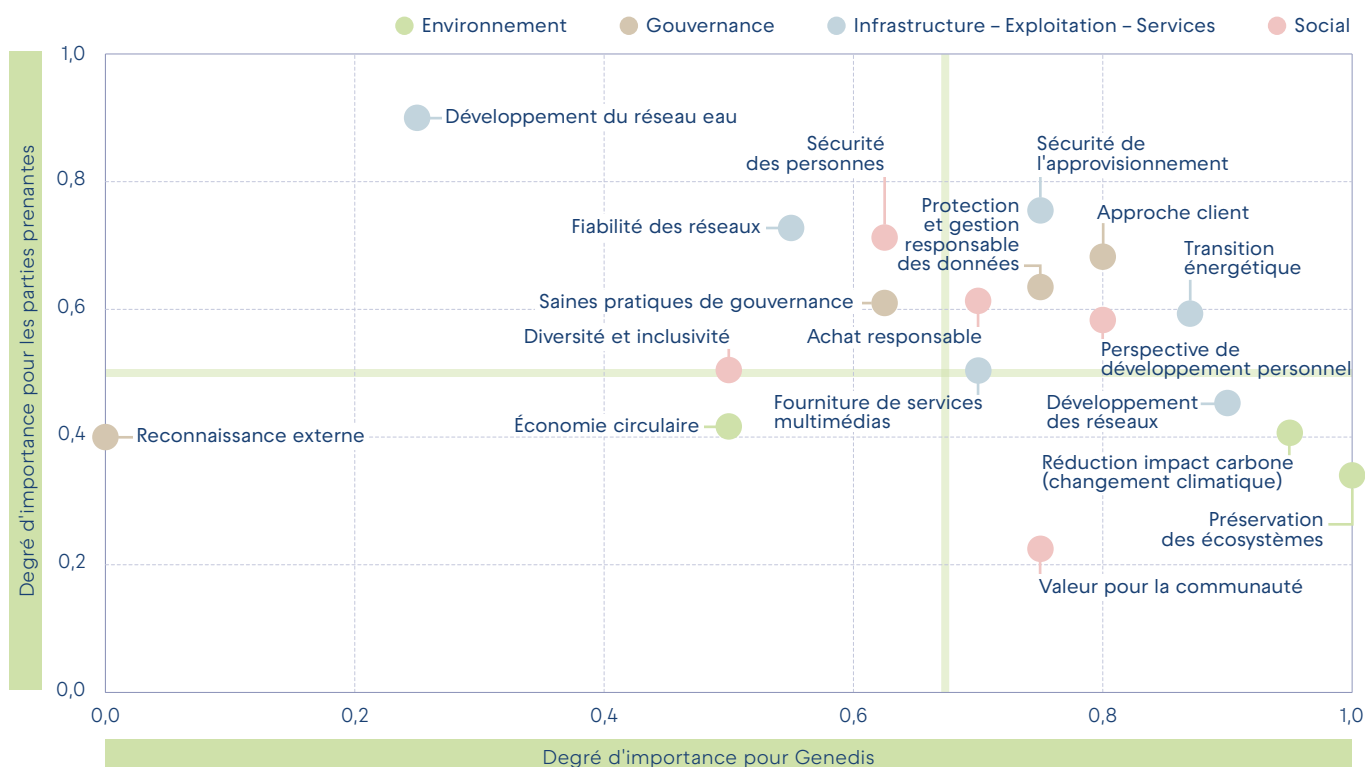
Depuis 2022, la démarche de développement durable de Genedis s'est construite de manière progressive et s'est inscrite naturellement dans le pilotage opérationnel, en lien étroit avec la fiabilité des réseaux, la sécurité des personnes et la qualité de service aux clients et aux collectivités. Les évolutions observées en 2025 n'ont pas remis en question la démarche et ont au contraire conforté la volonté de l'entreprise d'inscrire le développement durable comme un pro-

longement structuré de la gestion des risques. Ainsi, la démarche de Genedis ne relève pas d'un exercice de conformité isolé, mais d'une approche durable intégrée à la stratégie, orientée vers le long terme, au service de la transition énergétique et de la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

Malgré ces évolutions, les enjeux identifiés comme les plus importants pour les parties prenantes de Genedis n'ont pas évolué de manière significative. Les attentes restent largement alignées sur les priorités identifiées sur le long terme : fiabilité du réseau électrique, sécurité des personnes et des installations, maîtrise des impacts environnementaux, transparence de la gouvernance et contribution effective à la transition énergétique.

Corrélation entre enjeux, attentes et risques

Le résultat des consultations des parties prenantes se retrouve dans une matrice de « double matérialité » qui met en évidence les enjeux de développement durable susceptibles d'avoir un impact significatif sur la performance de l'entreprise et ceux évalués comme importants par les parties prenantes, que ce soit au niveau environnemental, social ou économique. Les thèmes identifiés orientent désormais les décisions



Cette matrice de matérialité, née d'une vaste consultation, met en évidence les enjeux de développement durable susceptibles d'avoir un impact significatif sur la performance de l'entreprise et ceux évalués comme importants par les parties prenantes.

Démarche et objectifs

de l'entreprise et sont corrélés aux risques stratégiques et opérationnels. Dans le présent rapport, la correspondance avec la matrice de matérialité est mentionnée à la fin de chaque chapitre.

Mise en place d'un tableau de bord de pilotage

En 2025, Genedis a franchi une étape en intégrant la démarche de développement durable à son fonctionnement opérationnel. Cette intégration s'est notamment concrétisée par la mise en place d'un tableau de bord de pilotage, permettant d'agréger les activités opérationnelles aux thématiques identifiées dans la matrice de matérialité. Cet outil favorise une lecture transversale des actions menées et renforce le lien entre la stratégie de durabilité et la gestion quotidienne de l'entreprise. Son déploiement a constitué un levier de sensibilisation de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs aux enjeux de développement durable, en rendant ces derniers concrets, mesurables et directement reliés à leurs missions. Cette évolution a accompagné une transition progressive d'un modèle historique de gestion d'entreprise vers une gestion orientée développement

durable, intégrant de manière systématique les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance dans les processus de pilotage et de décision.

Genedis poursuit l'intégration progressive de sa démarche en 2026, en associant les équipes de vente, renforçant ainsi le dialogue avec ses parties prenantes, et en inscrivant le développement durable comme un élément structurant de la relation commerciale. Un processus de consultation auprès de quelques catégories de parties intéressées sera entrepris afin d'actualiser notre matrice de matérialité.

Contact

Si vous avez des remarques et commentaires sur la démarche de développement durable de Genedis, vous pouvez les transmettre en tout temps à rse@genedis.ch

Objectifs onusiens

Le développement durable s'appuie sur trois piliers : assurer une croissance économique durable et équitable ; promouvoir le bien-être social et sociétal ; minimiser les impacts sur l'environnement et gérer durablement les ressources naturelles.

Il est couvert par 17 objectifs définis par l'Organisation des Nations unies (ONU) et, ensuite, mis en lien avec des thématiques propres à chaque entreprise. Pour ses activités, Genedis en a identifié douze, qui sont mis en évidence à chaque chapitre de ce rapport.



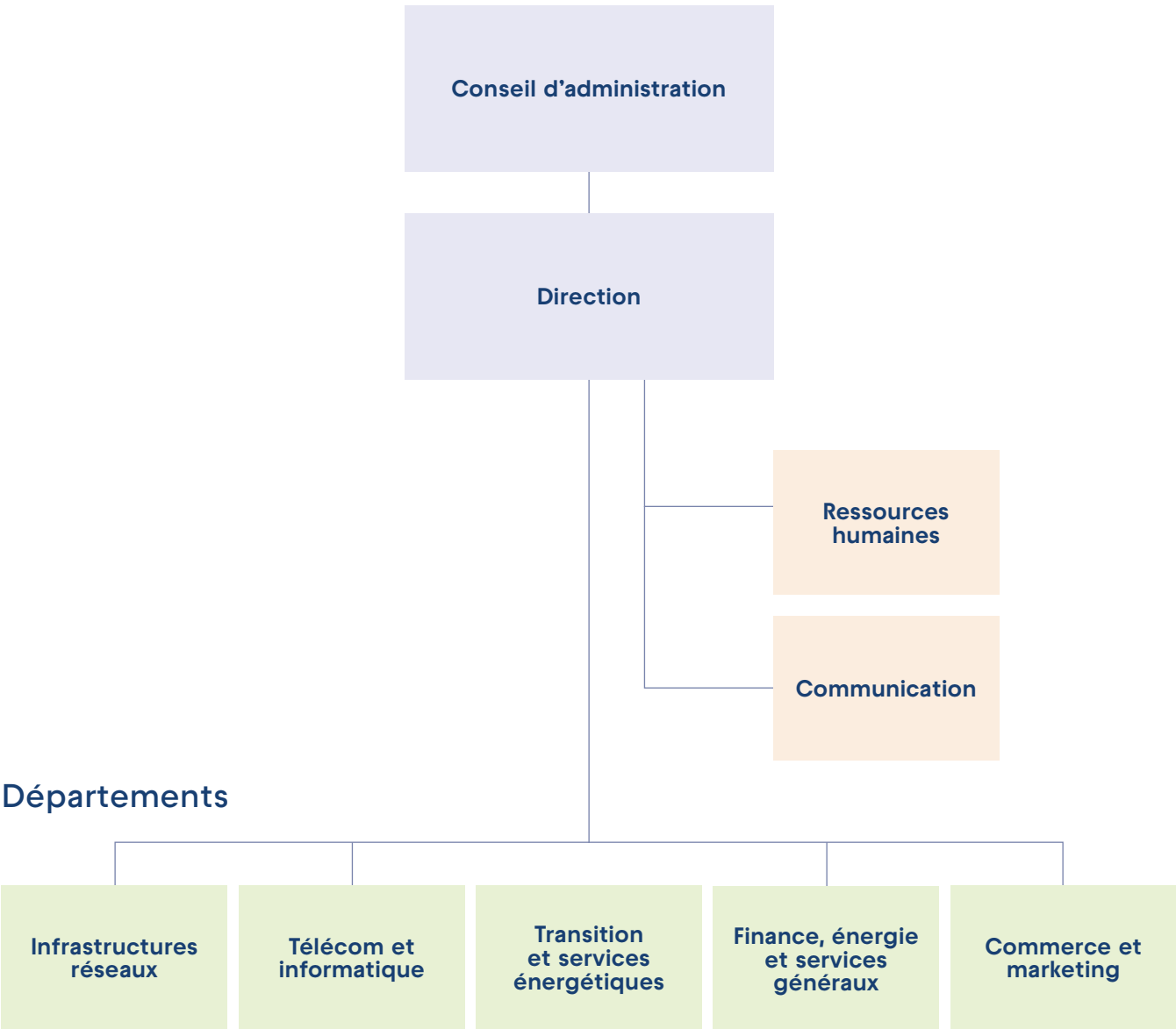


Organisation et gouvernance

3

Chapitre

Organisation



Direction

					
Philippe Délèze Direction	Blaise Borgeat Finances, énergie et services généraux	Paul-Alain Clivaz Transition et services énergétiques	Joël Duc Télécom et informatique	David Mottet Infrastructures réseaux	Alain Neuwerth Commerce et marketing

Conseil d'administration

Genedis est un groupe essentiellement en mains publiques. Son conseil d'administration est composé de représentants des communes actionnaires et d'un représentant des Forces motrices valaisannes (FMV).

Les 18 communes actionnaires sur lesquelles est implanté le réseau électrique de Genedis se répartissent 80% des actions. Le solde appartient aux FMV.

Le conseil d'administration est ainsi composé de 19 membres, un pour chaque actionnaire. Il est élu par l'Assemblée générale pour une durée de quatre ans.

Merci à Stéphane Coppey (Monthey), Narcisse Crettenand (Isérables), Muriel Favre (Vérossaz), Daniel Fournier (Dorénaz), Victor Gay-Crosier (Trient), Caroline Monnet (Riddes), Olivier Saillen (Massongex), Charles-Henri Thurre (Saillon), qui ont été de ce conseil durant ces dernières années, et qui y ont partagé leur vision, leurs enthousiasmes et leurs préoccupations.

Et bienvenue à celles et ceux qui ont pris le relais pour représenter ces communes !

Composition (au 31.12.2025)

Nom	Fonction	Commune
Francis Dumas*	Président	Nendaz
Florian Piasenta*	Vice-président	Salvan
Christian Roth*	Secrétaire	Saxon
Cindy Bagnoud	Membre	Isérables
Pierre-Marie Broccard	Membre	Ardon
Dominique Bruchez	Membre	Dorénaz
Sylviane Coquoz	Membre	Massongex
Claude Crittin*	Membre	Chamoson
Jean-Luc Denis	Membre	Leytron
Gilles Donadello	Membre	Vérossaz
Romain Fournier	Membre	Finhaut
Paul Gay-Crosier	Membre	Trient
Christian Lalain	Membre	Saillon
Xavier Lavanchy*	Membre	Saint-Maurice
Stéphane Maret*	Membre	FMV
Frédéric Métroz	Membre	Riddes
Stéphanie Revaz Martignoni	Membre	Vernayaz
Valérie Santacroce-Tacchini	Membre	Évionnaz
Fabrice Thétaz	Membre	Monthey

*Membre du Comité de direction.

Positionnement renforcé, avenir serein

Depuis plusieurs années, le Groupe Genedis investit dans des entreprises de services, des plateformes de développement, des partenariats et des sociétés de production d'énergies renouvelables. Tour d'horizon.

Sociétés du Groupe

- **Genedis**
Approvisionnement et distribution d'électricité, gestion de réseaux, services énergétiques et multimédias
- **Setelec**
Installations électriques et photovoltaïques
- **Vizen**
Santé et sécurité au travail, gestion de crise
- **Roman**
Pompes à chaleur

Plateformes de développement et partenariats*

- **Inera**
Services énergétiques
- **Net+**
Services multimédias
- **SD Énergie**
Gestion de données de consommation énergétique

Réseaux électriques et télécoms*

- **Valgrid**
Électricité
- **Net+ Léman**
Télécommunications

Sociétés de production d'énergies renouvelables*

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| → STEV
Hydraulique | → Saxon Soleil
Solaire |
| → FMdF
Hydraulique | → RhônEole
Éolien |
| → Salanfe
Hydraulique | → ValEole
Éolien |
| → AirSolaire
Solaire | |

* Voir participations en page 51.

Le SMI, un levier de performance

Pour répondre aux défis posés par ses domaines d'activité, Genedis œuvre à l'amélioration constante de ses pratiques de gouvernance. Ces dernières années, l'entreprise a développé un système de management intégré (SMI) performant pour piloter, mesurer et améliorer sa performance globale. En parallèle, la société travaille à l'harmonisation des procédures, à l'unification des documents, et cultive le partage d'expertise.

Des indicateurs partagés par tous

En 2025, Genedis a étoffé le nombre d'indicateurs permettant d'évaluer ses activités et son bon fonctionnement. Elle a également défini une première série de tableaux de bord non financiers relatifs à la gouvernance et à l'organisation. Communes à tous, ces données visent à favoriser les interactions

et la collaboration entre les différents métiers et secteurs de l'entreprise.

Accompagner les managers dans leur nouveau rôle

Pour garantir une plus grande efficacité de cette approche transversale, de nouvelles compétences sont nécessaires. En 2025, les rôles indispensables à une intégration complète du SMI ont été identifiés et les cahiers des charges des personnes concernées ont été adaptés. Prochaine étape en 2026 : encourager les formations afin de permettre aux managers de se familiariser avec les outils de pilotage communs à toute l'entreprise.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Gestion financière

Tableaux de bord pour un meilleur pilotage

Avec plusieurs centaines de chantiers et des volumes d'investissements considérables, Genedis se doit d'atteindre une gestion financière optimale. En 2025, elle a franchi une étape importante en se dotant de tableaux de bord *online*, basés sur la technologie de la *Business Intelligence*, qui présentent toutes les données financières mises à jour. Un outil précieux pour améliorer le suivi financier et le pilotage des activités, mais aussi pour sensibiliser les collaborateurs aux notions de rentabilité.

Accessible aux membres de la direction, cadres, chefs de service et de projets, les tableaux de bord permettent de suivre la situation financière actuelle de chaque projet, les coûts horaires, les montants facturés, les éventuels dépassements, etc. Les responsables ont été consultés afin de faire apparaître les données les plus pertinentes. L'outil est amené à évoluer selon les besoins de pilotage.

Prochaine étape prévue en 2026 : combiner les informations pour créer des indicateurs de performance.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE



Adaptation de la structure tarifaire

Comme tous les gestionnaires de réseau de distribution (GRD), Genedis est soumise à la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et à la surveillance de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom).

L'année 2025 a été consacrée à la préparation de l'entrée en vigueur de la nouvelle structure tarifaire au 1^{er} janvier 2026, qui implique plusieurs changements: les coûts liés au comptage sont facturés aux clients séparément, sous l'intitulé « coûts de la mesure »; la taxe fédérale pour la réserve d'électricité augmente et une nouvelle taxe pour le soutien à l'industrie métallurgique est introduite; une nouvelle plage tarifaire avec prix préférentiel a été réintroduite pour les personnes qui consomment de l'énergie thermique pilotable (chauffage électrique, PAC, boiler) entre 12 heures et 17 heures.

Collaboration juridique

Environnement, sécurité et santé au travail, ressources humaines, sous-traitance, etc.: tous ces domaines sont soumis à un cadre législatif en perpétuelle évolution et nécessitent une veille juridique à l'interne soutenue. En outre, pour maîtriser pleinement la complexité croissante des normes légales et des enjeux liés au droit des entreprises, Genedis s'appuie sur un soutien juridique externe.

Au niveau de son portefeuille d'assurances, Genedis a étendu son périmètre de couverture aux risques inhérents à ses nouvelles activités, comme la gestion de l'eau ou les chauffages à distance. L'arrivée des nouveaux produits liés au partage virtuel d'électricité (CEL, RCP) a également exigé des adaptations dans les processus et la configuration des outils internes.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Relations clients



Nos atouts: suivi et qualité

Dans un marché des télécommunications ultra-concurrentiel, l'entreprise mise sur un service irréprochable, au-dessus de la moyenne du secteur. En 2025, Genedis a obtenu un taux de satisfaction clients de 97% (+3% par rapport à 2024).

Pour atteindre ce score, l'amélioration continue et la formation sont essentielles, à l'image des optimisations apportées au portail clients depuis sa création. En 2025, la sécurité a été renforcée grâce à l'introduction de la double authentification pour se connecter à son profil. Autre mesure: le *call monitoring*. Cela signifie que pour chaque collaborateur du service clients multimédia, des dizaines d'appels sont simulés pour améliorer la communication et la prise en charge.

Interroger les clients pour s'améliorer

Genedis réalise par ailleurs des études de satisfaction (NPS pour Net Promoter Score) avec une société externe depuis 2019. L'entreprise demande à ses clients de noter l'interaction avec la société. Ceux ayant donné moins de 9 (sur 10) sont contactés dans le but de comprendre ce qui pourrait être amélioré et

d'apporter des correctifs, au besoin. Une démarche très appréciée par la clientèle.

En 2025, les mesures prises à la suite des retours clients ont permis d'atteindre un taux de recommandation à des tiers de 70% (+4% par rapport à 2024). Les personnes sondées relèvent notamment que Genedis se distingue par une qualité élevée du service. Autre enseignement: le fait que l'entreprise prenne en charge les installations et dépannages à domicile procure un sentiment de sécurité particulièrement apprécié.

À noter que plus de 77 500 appels ont été traités par le service clients énergie et multimédia en 2025 (contre 75 000 en 2024).



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: APPROCHE CLIENT

Digitaliser les processus

Engagé dans de saines pratiques de gouvernance, Genedis s'emploie à faciliter le travail de ses équipes de terrain et à fournir des outils de travail performants. Jusqu'ici en grande partie manuels et décentralisés, ceux-ci ne répondent désormais plus aux besoins d'un groupe en expansion. Genedis travaille dès lors à digitaliser et à centraliser la gestion des achats et du matériel grâce à un service dédié et à la construction d'un nouvel entrepôt.

Logistique et capacité de stockage adaptées

L'espace de stockage supplémentaire sera aménagé sur un terrain de 11 000 m² à Saint-Maurice. Ce projet vise à repenser les surfaces de stockage et les ressources nécessaires aux ateliers de montage et de réparation. Les sociétés filles bénéficieront aussi de cette réorganisation. Par ailleurs, la centralisation du matériel optimise les mouvements logistiques et la collaboration entre les différents services de Genedis.

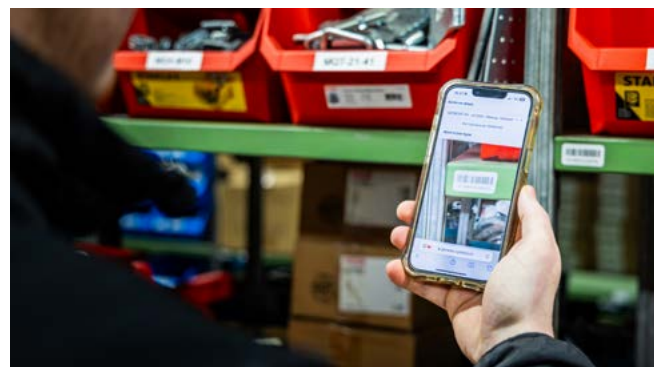
Applications terrain pour fluidifier les commandes

En parallèle, le groupe poursuit le développement d'outils adaptés à ses métiers, avec un impact positif sur l'efficacité opérationnelle. Grâce à des applica-

tions terrain conçues sur mesure, le temps administratif est réduit, les commandes sont facilitées et les équipes gagnent en compétence dans la maîtrise et le pilotage de ces données, désormais plus accessibles et intuitives.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE



Améliorer l'efficacité opérationnelle, une démarche permanente.

Protection des données

Sécurité renforcée

Avec la digitalisation et l'automatisation de l'ensemble de ses prestations, la protection des données s'est imposée comme un enjeu stratégique pour Genedis. Pour se prémunir des attaques informatiques, l'entreprise a mis en place un Système de management de la sécurité de l'information (SMSI).

La démarche a permis d'unifier le traitement de la sécurité à travers quinze domaines, de la gestion des accès à la continuité des activités. Chacun a été confié à un responsable interne. Lancé en 2024, le déploiement des directives s'est poursuivi en 2025 et continuera en 2026.

Conformité avec les lois fédérale et cantonale

En 2025, Genedis a encore renforcé son dispositif de sécurité avec la création d'un poste de délégué à la protection des données (DPO). Ses tâches: vérifier que la gestion des données personnelles par l'entreprise réponde aux dernières lois en vigueur, soit la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et la loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA) du Canton du Valais.

2025 en chiffres

- **1 audit** de sécurité, **1 Pentest** (simulation d'une cyberattaque) et **2 exercices** de gestion de crise (idem en 2024)
- **Formation à la cybersécurité** pour tous les nouveaux collaborateurs, stagiaires et apprentis (idem en 2024)
- **Formations continues** tout le personnel du groupe (idem en 2024)



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: PROTECTION ET GESTION RESPONSABLE DES DONNÉES

La vivre en exercice pour mieux la gérer le jour J

Active dans des domaines où le risque est omniprésent, qu'il s'agisse des métiers actifs sur le terrain ou des enjeux de ses clients, Genedis a conscience de la nécessité de se préparer au pire et de professionnaliser la gestion du risque.

Le directeur de Vizen, société fille de Genedis, est également présent dans l'organigramme du groupe en tant que responsable sécurité, chargé de la maîtrise des risques et de la gestion de crise.

Concept de crise

Outil indispensable à une gestion plus apaisée des crises, le concept de gestion de crise est régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution du groupe, de ses domaines d'activité et de ses prestations.

Un premier exercice hors norme

En 2025, Vizen a soumis la cellule de crise du groupe, constituée du directeur, de cadres et collaborateurs spécialisés, à un scénario hors norme : plusieurs membres du Conseil d'administration et de la direction ont été victimes d'un accident de car sur une route de montagne, avec des issues tragiques, des blessés et des responsabilités. La situation, exigeante, présente d'importantes difficultés liées au pilotage de l'entreprise, privée de ses leaders, mais aussi à des aspects humains et à la communication interne et externe. D'un degré de difficulté de 5 sur 8, cet exercice a permis de mettre à l'épreuve la gestion de crise dans un cas de figure aux importantes dimensions émotion-

nelles. Malgré les défis, les personnes mobilisées, ont su se montrer réactives et agiles, collaborer efficacement et adapter les procédures à la réalité du moment. Genedis en a tiré des enseignements utiles pour l'organisation des futures sorties de l'entreprise et de la direction, en évitant par exemple de véhiculer ensemble des profils stratégiques de l'entreprise lors d'un trajet.

Second exercice : débordement de rivière

Dans un registre plus attendu, le scénario « Acqua » a déroulé un cas de figure auquel ont été régulièrement confrontées les communes valaisannes ces dernières années, à savoir le débordement d'une rivière, en l'occurrence ici le Trient. Partenaire privilégié des communes, gestionnaire de certains réseaux d'eau, Genedis peut naturellement se trouver confrontée à une telle situation. La simulation a permis de détecter une voie d'amélioration dans la conduite par documents, qui se doit de suivre rigoureusement certains processus pour gagner en efficacité.

De nouveaux exercices sont d'ores et déjà prévus en 2026, l'un ciblé sur la cellule de crise et ses membres permanents, l'autre sur un scénario plus large impliquant des équipes de terrain.

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ : SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE



Différents exercices ont permis en 2025 de travailler des scénarios de crise, et d'améliorer certains processus, notamment la conduite par documents.



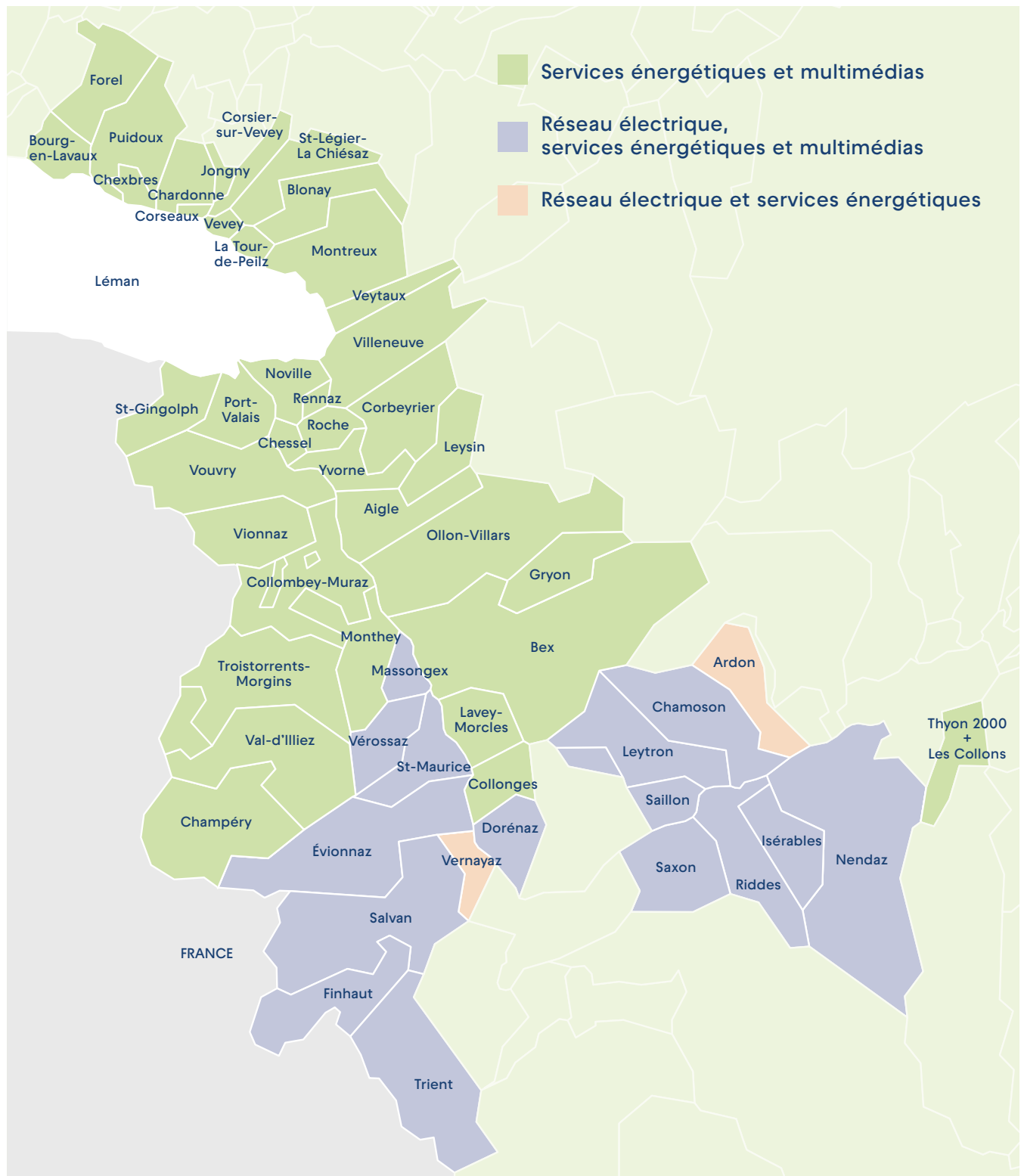
Accompagner et relever les défis

4

Chapitre

Au service de 55 communes

La société Genedis, dont la zone d'activité s'étend du Valais central à la Riviera vaudoise, approvisionne 55 communes en électricité et/ou en prestations multimédias.



Production-consommation : à la recherche du temps réel

Le renforcement de la stratégie d'achats/ventes et la sécurisation de l'approvisionnement en électricité sont des priorités pour Genedis. Cela implique une surveillance du marché en temps réel et une augmentation de la part d'énergie indigène renouvelable pour gagner en autonomie.

Organisation

Après avoir renforcé son équipe dédiée à l'approvisionnement en 2024, Genedis a amélioré ses outils de gestion en 2025 en s'appuyant sur Inera, cela afin d'affiner sa vision à court terme. Déterminantes pour l'énergie solaire, les prévisions météorologiques sont désormais mises à jour et l'ajustement entre prévisions, production et consommation réévalué tout au long de la journée.

Gérer les risques

L'équilibre continu entre la production et la consommation d'énergie est fondamental pour la sécurité du réseau. Il est garanti par Swissgrid, gestionnaire national du réseau de transport d'électricité, qui doit avoir recours à de l'énergie d'ajustement en cas de déséquilibre. Cette énergie de réglage étant de plus en plus indispensable aux réalités énergétiques, son coût atteint parfois des niveaux extrêmement élevés.

Pour éviter les déséquilibres liés à la surproduction d'énergie solaire en été, Genedis investit dans le pilotage de ses installations. Elle peut écrêter certaines de ses centrales, afin de limiter les pics de puissance et freiner les coûts engendrés par l'injection de ces surplus d'énergie sans valeur dans le réseau.



↑
À Martigny, dans le secteur du Rosel (Relais du St-Bernard), Genedis a finalisé un dossier de plan d'aménagement détaillé (PAD) pour deux turbines de plus.

2025 en chiffres

L'énergie photovoltaïque est promue activement par Genedis depuis le début des années 2010, une dynamique qui se poursuit en 2025 :

- **9 installations** construites et mises en service
- **19 projets initiés en 2024**, mis en service en 2025
- **1,465 million** de francs d'investissements (-62,7% par rapport à 2024)

Sécuriser l'approvisionnement

Genedis poursuit sa politique d'approvisionnement en électricité sûre et autonome, en investissant dans l'énergie indigène et renouvelable. La société a ainsi déjà réalisé quelque 190 projets photovoltaïques. En 2025, 9 nouvelles centrales ont vu le jour entre Sierre et Collombey, et 19 ont été finalisées.

Impliquée dans le domaine hydraulique, Genedis a accompagné trois communes dans leur projet de turbiner l'eau potable à travers l'étude de microcentrales hydroélectriques (Dorénaz, Chamoson et Fully). Enfin, sur le front de l'énergie éolienne, Genedis porte la gestion administrative et opérationnelle de plusieurs projets de développement de parcs pour ValEole et RhônEole. La procédure d'autorisation pour les deux nouvelles turbines prévues à Charrat s'est heurtée à deux recours au niveau du Tribunal cantonal, dont l'arrêt est toujours attendu. Du côté de Collonges/Dorénaz, Genedis a travaillé sur le dossier du permis de construire de deux éoliennes supplémentaires. À Martigny enfin, dans le secteur du Rosel (Relais du St-Bernard), Genedis a finalisé un dossier de plan d'aménagement détaillé (PAD) pour deux turbines de plus.

Baisse des tarifs

Dans ce contexte énergétique en mutation, la grille tarifaire de Genedis évolue positivement en 2026. Si le timbre d'acheminement accuse une légère hausse en raison d'importants investissements sur le réseau, le prix de l'énergie baisse de 3,6% en moyenne, grâce à une stratégie d'achat efficace et à une détente des prix sur le marché.

→
MATRICE DE MATÉRIALITÉ : SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT



Ensemble vers la transition énergétique

Détenue par des acteurs publics, Genedis maintient une relation étroite avec ses 18 communes actionnaires, les soutient dans leurs démarches de transition énergétique et leur propose des prestations adaptées à leurs besoins spécifiques.

Organisation

Forte de l'engagement, en 2024, d'un Key Account Manager dédié à sa clientèle publique et d'un travail d'identification des besoins des collectivités, Genedis s'est attachée en 2025 à y répondre en faisant preuve de proactivité, notamment en matière de transition énergétique. Un nouveau service, baptisé « Efficience énergétique », a été créé pour cette mission.

Accompagnement dans la transition énergétique

S'adressant aux 14 collectivités qui avaient déjà réalisé avec elle une planification énergétique territoriale, Genedis a développé en 2025, dans le cadre de son programme EnergyFit, un programme sur mesure pour les aider à passer à l'action. L'une d'entre elles a choisi d'adopter la feuille de route proposée, dotée d'échéances concrètes pour les mesures prévues, que ce soit la rénovation de bâtiments, le remplacement des systèmes de chauffage ou la promotion d'énergies renouvelables. Un audit de l'ensemble de leur patrimoine bâti, assorti d'un plan de financement, a aussi été proposé à certaines communes. Chamoson et Massongex ont été preneuses.

À la suite de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2025, de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LcEne), Genedis a informé ses communes actionnaires et s'est tenue à leur disposition pour les accompagner par l'intermédiaire de son service Efficience énergétique. C'est dans ce contexte que Nendaz a par exemple sollicité Genedis pour organiser conjointement une séance d'information pour les propriétaires privés et agences immobilières.

Fin 2025, le service a déjà commencé à répondre aux nombreuses demandes de collectivités souhaitant mettre en place une communauté électrique locale (CEL) à l'échelle de leur territoire, un nouveau modèle de partage de l'énergie photovoltaïque offert depuis janvier 2026 par la nouvelle loi fédérale sur l'électricité.

Des réseaux internet privés et sécurisés

En 2025, les collectivités de Collombey-Muraz, Montreux, Vevey, ainsi que le Service intercommunal de gestion regroupant neuf communes du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut ont confié à Genedis le déploiement d'un réseau privé reliant plusieurs bâtiments et basé sur une architecture MAN (Metropolitan Area Network), pour garantir une sécurité optimale.

En parallèle, l'entreprise a entamé une nouvelle phase de développement avec la régionalisation des réseaux MAN afin de pouvoir soutenir des projets intercommunaux. En 2025, les Communes de Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph ont lancé une étude visant à partager des données et des fichiers de manière sécurisée afin d'optimiser leurs synergies dans les domaines de la police, des pompiers et de la voirie.

Ensemble pour la transition énergétique

Après avoir utilisé au mieux le potentiel photovoltaïque des toitures des bâtiments communaux, Genedis s'est lancée dans la construction et l'exploitation de réseaux de chauffage à distance (CAD), afin de réduire la consommation d'énergies fossiles. En 2025, elle a poursuivi le développement de celui de La Tzoumaz, étendu les réseaux de Vernayaz, Riddes et Leytron et mis en service le réseau d'Évionnaz. En parallèle, elle a réalisé ou affiné des études de faisabilité pour évaluer le potentiel de quatre communes (Salvan, Chamoson, Nendaz, Isérables).

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2025 en chiffres

→ Réseaux MAN

4 nouveaux réseaux installés (total de 27), pour un potentiel de 55 communes.

→ Planification énergétique

14 communes ont signé une convention de partenariat pour le développement des énergies photovoltaïque et hydraulique sur leur territoire.

1 commune a choisi de mettre en place un plan d'action.

→ Chauffage à distance

8 communes ont bénéficié de la planification et de la construction de réseaux et de chaufferies.

Plus de **9200 m de conduites** posées à ce jour, dont 1700 en 2025.

3,8 GWh de chaleur fournie (+ 31% par rapport à 2024).

Objectif d'ici à 2035: 30 GWh

→ Approvisionnement renouvelable et local

48 millions de kWh fin 2025

(+5 millions par rapport à 2024).

Objectif à long terme: 130 millions de kWh

Maîtriser les flux d'électricité

La stabilité du réseau électrique est impactée par la production solaire décentralisée. C'est pourquoi une bonne planification de son développement et de son renforcement est essentielle. Genedis s'organise afin de dimensionner son réseau et ses chantiers de la manière la plus efficace possible. Pour ce faire, l'entreprise souhaite à l'avenir s'appuyer sur un jumeau numérique de son réseau – soit une réplique digitale du réseau physique qui permet de surveiller, analyser, simuler et optimiser le fonctionnement du réseau – ainsi que sur des plans directeurs élaborés à partir du scénario médian de développement solaire de la Confédération. Ce plan prévoit une augmentation moyenne des puissances photovoltaïques, liée notamment au remplacement croissant du fossile par du renouvelable, et à la mobilité électrique.

Préparation à l'ouverture du marché

Le remplacement des compteurs traditionnels par des compteurs intelligents (*smart meters*) se poursuit. En 2025, 10 000 nouveaux compteurs ont été installés. Genedis et les autres distributeurs actionnaires de la société Smart Data Énergie travaillent de concert pour le choix et l'implémentation des outils qui analysent les données issues de cette technologie. Le *smart metering* sera indispensable pour les prévisions des flux d'énergie, dans le cadre de la production décentralisée ainsi qu'avec l'ouverture probable du marché électrique aux fournisseurs étrangers. Genedis se prépare aux conditions-cadres qui permettront cette évolution.

Prévoir et anticiper ses achats d'énergie

En parallèle à l'ouverture du marché, des possibilités d'échanges d'énergie sont en place, et de nouvelles voient le jour, notamment via les regroupements pour la consommation propre virtuels (RCPv),

depuis janvier 2025, et les communautés électriques depuis 2026. Ce partage de l'énergie implique des travaux sur le réseau. De plus en plus de stations transformatrices sont ajoutées aux quartiers d'habitations, afin de pouvoir assimiler l'augmentation des puissances qui vont transiter. Les compteurs intelligents offrent la possibilité de suivre précisément ces flux d'énergie ainsi que la production des installations solaires décentralisées. Couplées aux prévisions météorologiques, ces informations permettent à Genedis d'ajuster ses achats d'énergie toutes les quinze minutes sur le marché de l'électricité.

Future tarification dynamique

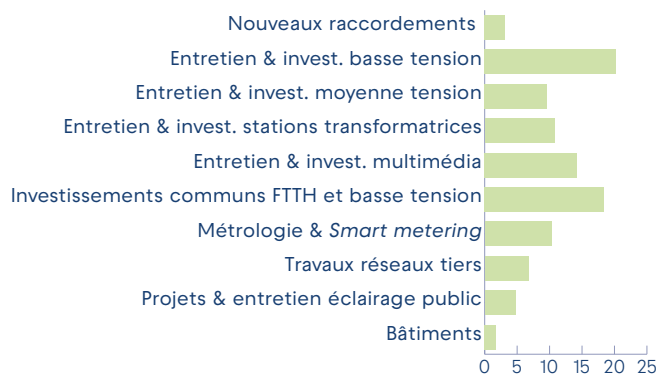
Genedis réfléchit également à une tarification dynamique, soit une offre dont le prix varie en fonction de l'état de charge du réseau et de la disponibilité de l'énergie sur les marchés. Une forme plus moderne de la tarification heures pleines/heures creuses actuellement en vigueur. Ce nouveau mode de faire permettra aux consommateurs attentifs de bénéficier de tarifs plus avantageux, et ainsi de soulager le réseau. Les particuliers pourront également autoriser leur fournisseur d'énergie à piloter leur installation à distance, et bénéficier pour ce faire d'un tarif d'électricité préférentiel. Autant de nouveaux modes de relations avec la clientèle à imaginer et à concevoir.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, FIABILITÉ DES RÉSEAUX

2025 en chiffres

- **300 chantiers réalisés**, qui comprennent génie civil, construction et rénovation d'infrastructures, augmentation de puissance de stations, et raccordements électriques et multimédias
- **10 000 compteurs intelligents installés** (env. 25%). Objectif pour fin 2026 : 55%. D'ici à fin 2027, 80% des compteurs de la zone de desserte seront des *smart meters*



Soutien renforcé aux communes

Société en mains publiques et partenaire privilégiée des communes, Genedis accompagne ces dernières depuis plusieurs années dans la gestion de l'eau. Ce domaine nécessite des compétences de plus en plus spécifiques, que ne possèdent pas toujours les communes. Au bénéfice d'une vision globale, notre service Eaux et réseaux hydrauliques développe pour elles un accompagnement sur mesure, de l'analyse de leurs installations et de leurs besoins en approvisionnement à la gestion et à l'exploitation de leurs réseaux, à travers notamment l'actualisation des règlements qui encadrent l'utilisation de cette ressource. Objectif : assurer le bon fonctionnement des équipements et la qualité de l'eau.

Assistance au maître d'ouvrage

En plus de la construction et de la mise en conformité des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, Genedis travaille avec les communes pour l'autocontrôle, la surveillance, la réalisation d'analyses de risques et l'optimisation de processus. Depuis 2025, ces prestations sont élargies, notamment au domaine de l'assainissement, avec l'accompagnement dans la révision de plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE).

Réseaux intercommunaux encouragés

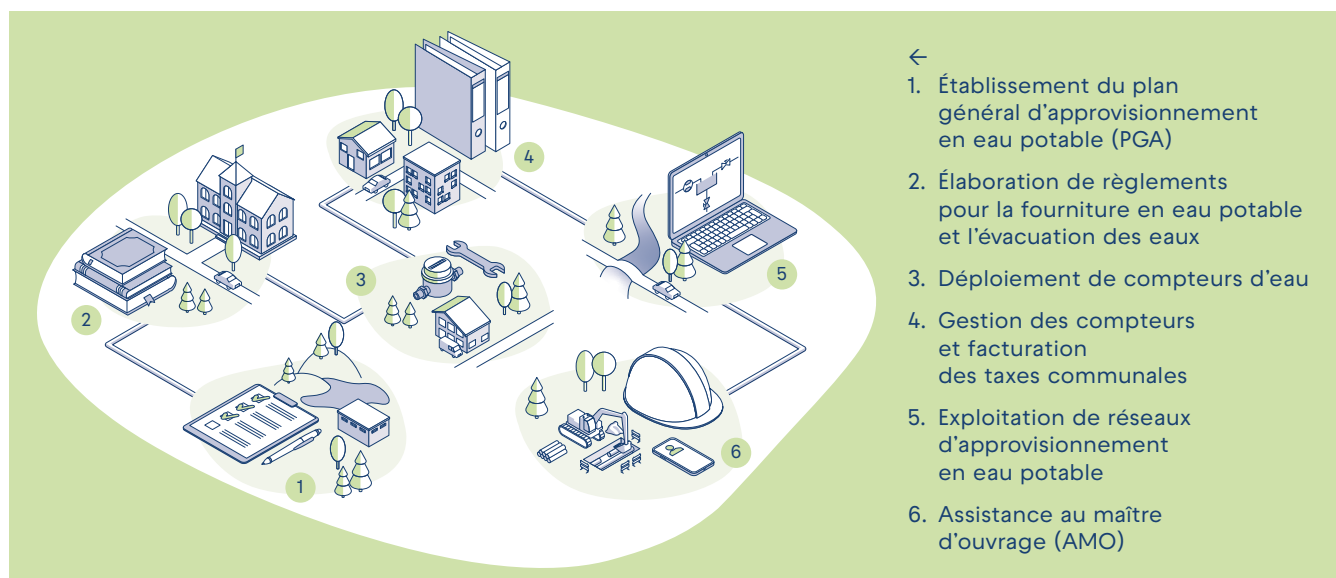
Dans une perspective de multifonctionnalité de l'eau, Genedis encourage les collaborations entre les communes pour la conception et l'exploitation de leurs réseaux d'eau potable. Les synergies intercommunales permettent de minimiser les risques qui pèsent sur la distribution en mettant en place des interconnexions pour le partage d'eau.

2025 en chiffres

- **Réflexions intercommunales** sur l'approvisionnement en eau potable (AEP) : 3 communes accompagnées
- **Assistance au maître d'ouvrage** pour la révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) : 1 commune a confié cette mission à Genedis
- **Plan général sur l'approvisionnement en eau (PGA)** : 1 commune accompagnée
- **Actualisation de règlements** (eau potable, eaux à évacuer) et **échelles tarifaires** : 9 communes accompagnées
- **Déploiement et/ou gestion des compteurs d'eau** : 3 communes ont confié cette mission à Genedis
- **Exploitation de réseaux d'AEP** (entretien courant, autocontrôle, service de piquet) : 1 commune accompagnée



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : FIABILITÉ DES RÉSEAUX, DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'EAU



Extension en station et dans les quartiers d'immeubles

Bien que la nouvelle loi cantonale sur l'électricité, entrée en vigueur en 2025, interdise l'installation de nouvelles chaudières à mazout, celles-ci assurent encore la production de chaleur de deux bâtiments sur cinq en Valais, faisant du parc immobilier le plus gros consommateur d'énergie du canton. Le changement passe, notamment, par le développement du chauffage à distance (CAD).

Organisation

Au sein du département Transition et services énergétiques, l'équipe dédiée au CAD met toute son énergie à convaincre les particuliers, régies immobilières et collectivités publiques des bienfaits de ce système, offrant une chaleur issue de ressources locales et quasi sans émission de CO₂. Acteur de la transition, le groupe déploie ses prestations dans toutes les phases des projets de réseaux de CAD, de leur planification à leur mise en service, tout en assurant leur financement.

Raccordement des particuliers

Malgré le cadre contraignant de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie, les nombreuses démarches entreprises par Genedis (séances d'information, courriers personnalisés) et les conditions financières très avantageuses offertes par le groupe, l'abandon des énergies fossiles reste un processus de longue haleine. Le prix du mazout, au plus bas en 2025, n'y est sans doute pas étranger. La situation géopolitique en 2026 pourrait changer la donne.

Extensions à La Tzoumaz, Riddes, Leytron et Vernayaz

Du côté des grands immeubles, les arguments de l'absence de maintenance, du gain de place et d'une énergie renouvelable locale ont séduit de nouveaux clients.

À La Tzoumaz, le projet lancé en 2016 s'est doté d'une seconde chaudière et s'est déployé sur toute la rue principale. Les travaux se poursuivront en 2026 afin de raccorder les bâtiments le long de cette rue et d'atteindre, à terme, environ 25 bâtiments raccordés.

À Riddes, après avoir équipé une série de rues adjacentes, le groupe a terminé la colonne vertébrale avec la rue du Faubourg. Un projet de nouvelle chaufferie est à l'étude au sein du triage forestier local, situé non loin du village. Une formule qui permettrait un approvisionnement sans transport de bois.

En rive droite du Rhône, à Leytron, Genedis va déplacer la centrale de chauffe mobile de l'école vers le terrain de football. L'externalisation des installations pose le premier jalon d'une vision à long terme sur l'ensemble du village, tout en permettant d'améliorer l'efficacité du système et de réduire les nuisances.

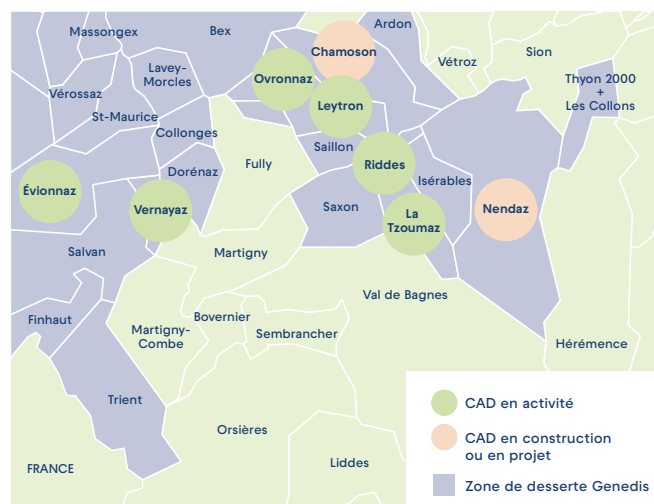
À Vernayaz, c'est également une chaufferie mobile, située sur le parking du boudodrome, qui a permis d'alimenter l'église. Objectif pour 2026 : relier les deux réseaux villageois du CAD, aujourd'hui distants, et étudier la faisabilité d'une centrale récupérant l'eau de refroidissement de l'usine hydroélectrique des CFF.

En 2025, Genedis a également évalué le potentiel de quatre communes : Chamoson, Isérables, Nendaz et Salvan.

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ : DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, FIABILITÉ DES RÉSEAUX, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2025 en chiffres

- **1680 m** de conduites posées
- pour **11 raccordements** réalisés en 2025, soit un total de 56 sur nos réseaux
- **3,8 GWh** de chaleur fournie (+31%)
- Investissements de **3,82 millions** de francs
- Économie de CO₂ de **965 tonnes**



↑
Genedis accompagne plusieurs communes sur le développement de leur chauffage à distance.

Cap sur le partage et le stockage d'énergie solaire

Pour accompagner au mieux sa clientèle dans la transition énergétique, Genedis adapte ses prestations aux évolutions technologiques et à celles du marché, proposant des solutions agiles et sur mesure.

Organisation

Genedis s'attache à tout mettre en œuvre pour être un moteur de la transition énergétique. Tandis que son service d'efficacité énergétique accompagne les économies d'énergie, sa société fille Setelec offre des prestations dans le solaire, l'électricité et la technique du bâtiment.

Installations photovoltaïques et partage d'énergie

Les tarifs de reprise de l'énergie solaire fixés par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ayant baissé, le nombre d'installations photovoltaïques a suivi la même courbe. Genedis doit dès lors accompagner ses clients producteurs dans un nouveau défi : renforcer leur auto-consommation pour continuer à tirer le meilleur parti de leur électricité. Le groupe travaille sur plusieurs

axes : accompagner la mise en place des nouveaux modèles de partage d'énergie offerts par la loi fédérale sur l'électricité depuis janvier 2025, offrir des prestations de stockage et proposer des prestations sur mesure. Quant aux nouveaux projets, Genedis concentre ses efforts sur les objets permettant une forte auto-consommation, à l'instar du domaine industriel.

Stockage

Assurer la stabilité du réseau, décentralisé, exige de renforcer le stockage de l'énergie solaire. En 2025, avec l'ajustement trimestriel du prix de reprise de l'OFEN, Genedis a dû stopper le produit de stockage virtuel annuel Horizon. En compensation, les clients sont soutenus financièrement dans l'achat d'une batterie jusqu'à fin 2026. Un avantage qui s'ajoute à la possibilité de déduire fiscalement cet achat.

À plus grande échelle, Genedis étudie l'achat de terrains où installer des batteries de stockage de la taille de conteneurs. Ces infrastructures permettraient de disposer d'une énergie de réglage, tout en évitant les crêtes du réseau, fortement amendées par Swissgrid (via Valgrid), garant de la stabilité électrique nationale. Le groupe envisage de stocker 30% des excédents solaires, soit environ 8 millions de kWh par an.

Nouveau programme d'efficacité énergétique

Afin de soutenir ses clients dans leurs efforts d'économie d'énergie, Genedis s'est dotée en 2025 d'une équipe de quatre personnes dédiées au conseil en matière d'efficacité énergétique. Un programme plus attractif et plus visible baptisé EnergyFit propose des solutions adaptées aux besoins des particuliers, gestionnaires de PPE, PME, industries et collectivités.

Électromobilité

En 2025, Genedis a installé 21 nouvelles bornes de recharge à Monthey, Finhaut, Ovronnaz, Ardon, Saxon et aux Bains de Saillon. La solution de recharge Charg'Immo pour les parkings d'immeubles, développée par Inera, permet aux propriétaires de confier le financement des bornes à Genedis. Entre 5 et 10 contrats de prééquipement par trimestre ont été signés en 2025 par les partenaires d'Inera. Quant au nombre de bornes mises en service, il passe de 30 à 40 unités par trimestre.

En 2025, la plateforme du réseau Valt, dont Genedis est l'un des fondateurs, a été migrée sur le réseau national Swisscharge. Cela a généré un important travail pour changer le logiciel de chaque borne.

→
MATRICE DE MATÉRIALITÉ : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2025 en chiffres

→ Installations photovoltaïques

79 installations mises en service, soit 64 installations privées
15 grandes installations liées à un contracting pour un total de 6000 modules installés

Objectif : augmenter les ventes de projets privés

→ Stockage

34 batteries domestiques vendues et mises en service

Objectifs : promouvoir le stockage auprès des communautés de partage d'électricité et déployer de nouvelles solutions de stockage pour les excédents de production solaire du réseau

→ Électromobilité

21 bornes publiques installées (total : 123)
187 places prééquipées (Charg'Immo, parkings d'immeubles)
Investissement de 450 000 francs pour les bornes publiques et 130 000 francs pour Charg'Immo

Objectifs pour 2026 : installer une trentaine de bornes publiques, en majorité pour des recharges de longue durée, prééquiper 200 places d'immeubles et mettre en service 40 bornes Charg'Immo

Fibre, rapidité et sécurité : les enjeux du réseau

Actrice de la transition écologique, Genedis poursuit le déploiement de la fibre optique, plus durable. En parallèle, elle développe les infrastructures souterraines, modernise ses installations centrales et propose des prestations multimédias sécurisées et de qualité.

Organisation

Afin d'accélérer le déploiement de la fibre, aussi bien en plaine que dans les vallées latérales, les équipes des réseaux électrique et multimédia de Genedis unissent leurs efforts. Leur objectif : exploiter les synergies existantes pour améliorer l'efficacité des interventions.

Déploiement sur la Riviera et le Valais central

Plus fiable, plus résistante et moins gourmande en énergie que les câbles coaxiaux en cuivre, la fibre permet le transport de gros volumes de données nécessaires au télétravail, aux plateformes de streaming et à la multiplication des appareils connectés. Entamé en 2007, le déploiement de la fibre optique se poursuit dans les zones résidentielles de plaine comme dans les villages et stations touristiques des vallées latérales. En 2025, l'entreprise a concentré ses efforts sur le Valais central et le Chablais. Elle a également

adapté son réseau de distribution de manière à pouvoir fournir ses services sur un raccordement fibre sur la Riviera vaudoise. À la fin de l'année, le réseau mesurait 2300 kilomètres et près de 7000 bâtiments y étaient raccordés. D'ici à fin 2027, Genedis ambitionne d'avoir équipé 75% des bâtiments de plaine situés dans sa zone de desserte électrique.

Infrastructures centrales moins énergivores

En 2025, la société a poursuivi la modernisation de ses plateformes centrales. Les nouveaux systèmes, de dernière génération (technologie X-PON, Passive Optical Network) regroupent les données issues des compteurs d'électricité intelligents (*smart meters*) et des modems multimédias. Moins gourmands en énergie, ils s'inscrivent dans la volonté de Genedis de réduire sa consommation d'énergie, tout en simplifiant la maintenance.

Les défis de la cybersécurité

Face à la complexité croissante des réseaux et à la multiplication des cyberattaques, Genedis renforce la sécurité de ses infrastructures. À sa clientèle résidentielle, l'entreprise propose la solution Plume, qui, en plus d'une couverture wifi stable et rapide, intègre une protection contre le spam, le phishing, les botnets, les logiciels malveillants et espions, etc. Pour les entreprises et collectivités publiques implantées sur plusieurs sites, l'entreprise propose – en plus des produits de la gamme net+ Business et PME – des réseaux privés intersites sur mesure hautement sécurisés, basés sur des fibres optiques dédiées et surveillées en continu. Fin 2025, Genedis en comptait 25.

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ : DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, FIABILITÉ DES RÉSEAUX, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, FOURNITURE DE SERVICES MULTIMÉDIAS

2025 en chiffres

→ Fibre optique

9200 bâtiments raccordés

à la fibre optique

Objectif : équiper environ 12 000 bâtiments d'ici à 2027

→ Équipes multifluides

80 personnes réunies au sein du service « Développement de l'infrastructure »

Objectif : augmenter le volume de chantiers grâce aux synergies entre réseaux

→ Équipements centraux

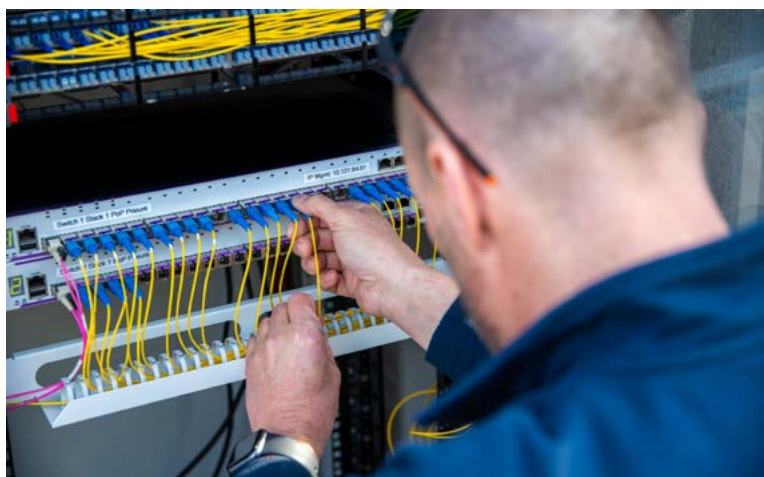
20 POP FttH équipés dans les communes, **323 raccordements** effectués

Objectif : augmenter la capacité des réseaux, les rendre plus efficaces

→ Réseaux privés

27 réseaux communaux ou régionaux gérés par Genedis

Objectif : créer de nouveaux réseaux, étoffer les réseaux existants



Consolider la relation clients et toucher de nouveaux marchés

Cultiver un service clients aux petits soins, fournir des conseils et des offres sur mesure, tant pour les particuliers que les entreprises, tout en poursuivant l'expansion de son réseau sur la Riviera: la stratégie de Genedis en matière de multimédia mise sur la proximité, la performance et l'ambition.

Organisation

Distributeur des produits net+, Genedis opère en matière de multimédia sur un marché ultraconcurrentiel. Depuis 2024, elle peut compter sur sa nouvelle équipe « Business développement » pour cerner au mieux le profil et les attentes de sa clientèle, et concevoir des offres ciblées.

Développement de la clientèle dans le secteur Riviera-Chablais

Après le rachat en 2024 du réseau de Briod SA sur la Riviera vaudoise, Genedis y a développé ses infrastructures de manière à pouvoir toucher la totalité des clients de ce secteur. La phase préparatoire a été réalisée en 2025 (achat d'adresses, démarches de notoriété, etc.), et la majorité des actions commerciales seront déployées en 2026. Une réorganisation des forces de vente a permis l'intégration, en septembre 2025, d'un collaborateur supplémentaire dédié au développement des ventes dans cette région. Fidèle à sa politique de

proximité, le groupe a par ailleurs intégré Promove, organisme de promotion économique de la région Riviera-Lavaux, et d'autres structures similaires.

Prestations globales pour organisateurs d'événements

En 2025, Genedis a décroché un contrat avec le 2M2C, Montreux Music & Convention Center, structure qui abrite l'auditorium Stravinsky, pour la fourniture et la maintenance de l'infrastructure réseau et des services de connectivité. Le Montreux Jazz Festival a également renouvelé sa confiance en 2025, et le partenariat se poursuivra en 2026.

Téléphonie fixe numérique

Sur la même dynamique que celle entreprise en 2024, Genedis a travaillé en 2025 à la promotion de sa solution IP-Centrex Teles auprès des petites entreprises en B2B. Un contact soigné qui a permis d'informer certains clients des nécessaires mises à jour. Les équipes en ont profité pour promouvoir auprès de ces PME différentes solutions multimédias.

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, FOURNITURE DE SERVICES MULTIMÉDIAS



En 2025, le Montreux Jazz Festival a renouvelé sa confiance en Genedis, et le partenariat se poursuivra en 2026.

2025 en chiffres

- **13 contrats pour la clientèle professionnelle (B2B)**, soit 139 nouveaux contrats, 24 upgrades et 50 réengagements
- **Business développement**
21 campagnes d'acquisition résidentielles réalisées par Genedis, qui ont permis la conclusion de 950 nouveaux contrats (internet/TV/mobile)
- **Région Riviera-Chablais**
Maintien du chiffre d'affaires par rapport à 2024
Objectif: renforcer le positionnement de Genedis sur la Riviera et le Chablais





S'engager pour le bien-être

Chapitre

5

Stabiliser les effectifs, consolider les compétences

Après plusieurs années de renforcement de ses équipes, Genedis amorce une phase de stabilisation des effectifs, où la formation continue joue un rôle essentiel face aux défis d'un secteur en constante évolution.

Organisation

Genedis s'appuie sur un service de ressources humaines (RH) fort pour fidéliser le personnel et attirer de nouveaux talents. En 2025, celui-ci a continué à s'investir dans les axes principaux de sa mission : amélioration des conditions et des processus de travail, formation continue ou en cours d'emploi, ouverture de perspectives de carrière en interne, recrutement d'apprentis et offre de places de stage.

Formation continue, un investissement pour l'avenir

L'évolution rapide des technologies, portée notamment par l'intelligence artificielle, redessine en profondeur les métiers et les activités de Genedis. Face à ces mutations, l'entreprise s'investit dans l'accompagnement et la formation de ses collaborateurs, avec un double objectif : préserver l'employabilité et renforcer la performance collective. Cet engagement consolide l'attractivité et la marque employeur de la société.

Évolution interne, une tendance bienvenue

À l'heure où la carrière est davantage synonyme d'épanouissement personnel que d'ascension hiérarchique, les possibilités d'évolution professionnelle au sein de l'entreprise sont de plus en plus prisées. Ainsi, lorsque des collaborateurs souhaitent développer de nouvelles compétences à l'interne, dans un département différent, le service RH Genedis prend en considération la demande afin d'améliorer la connaissance des processus, de l'entreprise et des produits par les personnes concernées.

Donner du sens aux changements

Dans le contexte actuel de transformation, Genedis investit dans la digitalisation et l'automatisation pour diminuer le nombre de tâches répétitives et permettre aux collaborateurs de se concentrer sur des missions à forte valeur ajoutée. En 2025, l'entreprise a donc poursuivi l'accompagnement de ses équipes afin de donner du sens aux changements et de favoriser une appropriation pleine et entière du système de management intégré (SMI). Tout au long de l'année, différentes publications montrant les impacts positifs du SMI ont été mises en ligne sur l'intranet afin d'en faciliter la compréhension et l'adhésion.

Former et promouvoir la relève

En tant qu'entreprise formatrice, Genedis propose des places d'apprentissage dans les métiers suivants : électricien de réseau, informaticien, logisticien, employé de commerce et agent relations client. Elle accueille également chaque année des stagiaires en maturité professionnelle économie (MPE).

Défi majeur pour l'avenir de la branche de l'électricité, la promotion de la relève est prise au sérieux. En 2025, Genedis a ainsi participé au salon de l'apprentissage Job Vibes à Monthey, ainsi qu'à des rencontres organisées par des cycles d'orientation à Saint-Maurice et à Nendaz. Autant d'occasions de gagner en visibilité auprès de la jeunesse et d'enregistrer des candidatures.

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ : DIVERSITÉ ET INCLUSIVITÉ, PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL, SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

2025 en chiffres

→ **238 collaboratrices et collaborateurs**
(+0,4%) pour 204,65 EPT (-1,05)

16 apprenties et apprentis,
stagiaires (+23%)

→ Formation

6 personnes ont suivi une formation menant à un bachelor, à un brevet ou à un diplôme fédéral

204 jours de formation suivis durant le temps de travail (en moyenne, près d'un jour par personne)



Entreprise formatrice engagée, Genedis propose des places d'apprentissage dans cinq métiers. En 2025, elle comptait seize apprentis et stagiaires MPE.

Ancrer une culture de la sécurité

La sécurité est l'affaire de tous et de chacun. Rien ne saurait justifier la mise en danger d'une personne. Profondément attachée à ce principe, Genedis redouble d'énergie pour inscrire dans l'action quotidienne cette culture de la sécurité, et pour s'assurer de son déploiement interne, ainsi que chez ses sous-traitants. Pour cela, elle peut s'appuyer sur les compétences de sa société fille Vizen, qui travaille « in-house », c'est-à-dire en fonctionnant comme une ressource interne, ce qui permet d'optimiser son action et de renforcer l'efficacité des processus.

Séances « 15' Sécurité » généralisées

Pratiqués depuis plusieurs années dans les départements techniques, les « quarts d'heure sécurité » ont été remis au goût du jour en 2024, et étendus à d'autres secteurs en 2025. Organisées, selon les attentes des équipes, tous les mois ou ponctuellement, ces séances favorisent les échanges, questions et retours de terrain. Selon les besoins, elles durent généralement entre trente minutes et une heure, contrairement à ce que leur libellé indique. En 2026, le concept sera également organisé au sein de l'administration.

Sur le terrain, des visites de chantier informelles et inopinées ont été opérées. Un tableau de bord consigne les accidents. Ces actions, non exhaustives, constituent un levier central de dialogue, de partage d'expérience et de prévention proactive. Elles traduisent notre engagement commun à ancrer durablement la sécurité et la protection de la santé comme des valeurs opérationnelles, au service des personnes, de la performance et de la fiabilité de nos infrastructures.

Accompagnement des apprentis

Une attention particulière est portée aux apprentis, afin de les accompagner tout au long de leur parcours de formation, tant sur les aspects de sécurité et de santé au travail que sur le développement de compétences transversales essentielles. Des séances ciblées et des ateliers dédiés favorisent l'acquisition de bonnes pratiques, l'autonomie et la responsabilité. Cette démarche se poursuivra et se renforcera en 2026, en étroite collaboration avec les maîtres d'apprentissage.



Une attention particulière est portée aux apprentis, afin de les accompagner tout au long de leur parcours de formation, tant sur les aspects de sécurité que de santé au travail.

Gestion des sous-traitants

Pour 2026, Genedis souhaite poursuivre dans la voie de l'audit des cadres, qui revêt une importance cruciale pour ancrer la culture de la sécurité dans l'entreprise, et dans la gestion des sous-traitants par le biais des documents qui leur sont demandés lors de l'établissement du contrat qui nous lie à eux (plan d'hygiène et sécurité, PHS – PSST). Il s'agira également d'améliorer le processus en lien avec le pilotage sécurité de ces partenaires, et la gestion de la documentation les concernant, afin de disposer d'une base de données partagée et actuelle.

Enfin, si Genedis dispose aujourd'hui d'une généreuse boîte à outils en matière de management de la sécurité au travail et protection de la santé (STPS), mise à disposition sous différentes formes (imprimée et numérique), son amélioration reste continue, à l'écoute des nouveaux besoins et cadres légaux.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : SÉCURITÉ DES PERSONNES



Quarts d'heure sécurité, ateliers pour apprentis, exercices réels, etc. : la pratique est essentielle pour ancrer dans les habitudes des processus sécurisés.



Audits

- Chantiers gérés par Genedis : 9 audits
- Chantiers gérés par des sous-traitants : 2 audits
- Nombre d'audits des cadres de Genedis : 23

Détail par département

Secteur / Département	Inspections
Infrastructures réseaux (IR)	13
Transition & Services énergétiques (TSE)	4
Services généraux (SG)	2
Télécom & Informatique (TI)	4
Total	23



Réduire son impact

6

Chapitre

Des adaptations pour le jardin de Genedis

Depuis 2023, le projet « Jardin Genedis », à Vernayaz, est mené en partenariat avec le Parc naturel régional de la Vallée du Trient. Cet espace vert est aménagé de manière à concilier utilisation quotidienne par les équipes de Genedis et vie naturelle.

Mesures de régénération

Une prairie fleurie de 900 m² y est cultivée et entretenue, avec une attention portée à l'élimination des plantes envahissantes et l'évolution des semis, grâce aux conseils des équipes du Parc régional. En 2025, il a été constaté que la surface à proximité du bâtiment fleurissait peu. En 2026, elle sera donc fauchée plus souvent et renouvelée grâce à un mélange de semences de gazon.

Diversification de la faune et de la flore

Quelques mètres de haie seront ajoutés en prolongement des 80 arbustes locaux plantés en 2024, qui devraient faire le bonheur des insectes et des oiseaux. Le résultat final sera observable d'ici à deux ou trois ans. Une réflexion est lancée pour diversifier la faune et la flore dans le jardin. La culture de l'alysson renflé, une plante rare qui pousse dans les milieux secs et rocheux, est envisagée. Il est aussi question de financer et d'installer une tour pour loger hirondelles et chauves-souris.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

Limiter la pollution lumineuse

Une technologie précise et modulable

Partenaire de nombreuses collectivités, Genedis les accompagne dans leurs objectifs de durabilité en matière d'éclairage public. Cela concerne les candélabres, mais aussi la mise en valeur du patrimoine bâti.

En matière d'éclairage urbain, Genedis déploie depuis plusieurs années la technologie LED et équipe les luminaires de capteurs intelligents. Ces outils offrent une gestion plus efficace et flexible, l'intensité lumineuse s'adaptant au passage des usagers.

Protection de l'environnement et mise en valeur du patrimoine

À Saillon, depuis l'été 2025, l'éclairage de la tour Bayart et des remparts médiévaux a été revu afin de concentrer la lumière sur le bâti. Les anciennes installations ont été remplacées par des équipements modernes et efficaces, permettant une économie énergétique de 40%. Auparavant, trop diffuse et irrégulière, la projection perturbait la faune nocturne.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

2025 en chiffres

- **6830 points lumineux** gérés (communes partenaires, y c. Fully)
- **72% du parc géré est en LED** (-62% de pollution lumineuse)



Des achats plus écoresponsables

En 2025, Genedis a conduit une étude de faisabilité technique et financière pour adopter des équipements plus durables et en matériaux recyclés, et ce, dans tous ses secteurs. En parallèle, la société poursuit l'assainissement des luminaires sur sa zone de desserte et l'acquisition de véhicules électriques pour ses équipes.

Câbles électriques en matériaux recyclés

Genedis va se procurer dès janvier 2026 une nouvelle génération de câbles électriques. Grâce à leur gaine et à leurs composants bas carbone, ces câbles en matériaux recyclés génèrent 40% d'émissions de CO₂ en moins. Issus de sources certifiées, le cuivre et l'aluminium conservent leurs propriétés conductrices tout en valorisant des ressources existantes.

Éclairage public plus efficient

En matière d'éclairage public, Genedis s'attache, sur les réseaux dont elle assure la gestion, à installer la technologie LED et dynamique. En 2025, 120 vieux luminaires ont été remplacés, pour une économie de 42 000 kWh en une année.

→
MATRICE DE MATÉRIALITÉ : RÉDUCTION DE L'IMPACT CARBONE

2025 en chiffres

- 5 tonnes de CO₂ économisées avec l'assainissement de l'éclairage public de nos communes partenaires
- 7 tonnes de CO₂ économisées avec l'utilisation de véhicules électriques plutôt que thermiques par les équipes de Genedis
- 1 tonne de CO₂ économisée avec le remplacement sur la zone de desserte électrique des vieux transformateurs aux pertes élevées par de nouveaux à faibles pertes
- 1,8 tonne de CO₂ économisée avec l'installation de la technologie FTTH dans les quartiers d'habitations sur la zone de desserte multimédia de Genedis

Encourager l'économie circulaire

Recyclage des compteurs

Fondée sur les 10 RE (réduire, recycler, etc.), l'économie circulaire vise l'allongement de la durée d'usage des biens, avant d'envisager leur recyclage ou leur valorisation finale. Cette démarche permet de limiter l'extraction de nouvelles ressources, de réduire les volumes de déchets et de préserver la valeur des matières existantes.

Partenariat avec la Fondation Saint-Hubert

Genedis, comme tous les GRD (gestionnaires de réseau de distribution) de Suisse, doit progressivement remplacer tous les compteurs de son réseau par des modèles intelligents (*smart meters*). Pour le recyclage des appareils traditionnels, la société a noué un partenariat avec la Fondation Saint-Hubert, qui assure leur démontage, puis le tri et la récupération des composants.

→
MATRICE DE MATÉRIALITÉ : ÉCONOMIE CIRCULAIRE



↑
Les anciens compteurs sont démontés, les composants triés et recyclés dans les ateliers de la Fondation Saint-Hubert.



Sociétés filles et partenaires

7

Chapitre

Diversification et renforcement des compétences

Société fille de Genedis, Setelec déploie ses activités dans les installations électriques et photovoltaïques. Si le marché solaire s'est légèrement tassé en 2025 (env. -10%), l'essor des batteries de stockage stationnaires a permis de maintenir le dynamisme du secteur et de valoriser au maximum les nouvelles centrales solaires et celles existantes. Setelec propose également des prestations de rénovation. Les premiers panneaux photovoltaïques ont été installés en Suisse dans les années 1980, et certains doivent aujourd'hui être remplacés.

Dans le secteur électrique, deux projets phares se sont achevés en 2025: le remplacement de l'éclairage d'un terrain de football de la région par de la technologie LED et la rénovation des installations d'une fondation qui accueille, accompagne et forme des personnes avec une déficience intellectuelle. Les ateliers de cette institution étant restés en activité durant les travaux, le chantier a duré plusieurs années.

L'événementiel, un secteur en progression

Les prestations liées à l'événementiel occupent une part croissante du chiffre d'affaires. En 2025, Setelec a notamment été partenaire d'une importante fête médiévale, un mandat qui a exigé de la créativité pour dissimuler les installations dans les décors du Moyen Âge.

Setelec emploie fin 2025 une cinquantaine de collaborateurs, dont une dizaine d'apprentis et quatre aspirants au brevet fédéral d'électricien chef de projet en installation et sécurité. Dès 2026, elle pourra former des apprentis installateurs solaires.



↑

Le remplacement de l'éclairage d'un terrain de football (ici, l'installation des nouveaux mâts) a été l'un des projets phares de Setelec en 2025.

Roman

Développement des prestations de réparation

Spécialisée dans les pompes à chaleur (PAC), Roman SA a enregistré une croissance régulière ces dernières années, portée par l'abandon programmé des énergies fossiles. La dynamique devrait s'accroître jusqu'au début 2028, date annoncée de la suppression de la valeur locative et, avec elle, la fin pour les propriétaires des déductions fiscales pour les rénovations énergétiques.

En attendant, Roman va élargir ses démarches commerciales aux entreprises et particuliers disposant d'une PAC depuis plus de vingt ans. Objectif: leur faire profiter d'un remplacement standard (mêmes fonction, usage et emplacement) et ainsi limiter les complications et les frais. Soucieuse de l'environnement, la société propose aussi, systématiquement, la réparation de ses installations. Des régulateurs d'occasion sont recommandés

pour les anciens modèles afin de prolonger encore leur durée de vie. Une démarche écoresponsable appréciée par la clientèle. Dans le même esprit, Roman suggère désormais systématiquement des extensions de garantie à l'achat, assurant des réglages efficaces sur la durée.

En parallèle, la société travaille de plus en plus avec des installations fonctionnant au propane, une solution plus écologique permettant d'atteindre des températures plus élevées: idéal pour les rénovations. À l'interne, l'administration est passée aux véhicules électriques. Engagée dans la formation de la relève, l'entreprise propose des ateliers théoriques et pratiques aux apprentis installateurs en chauffage, projeteurs et installateurs sanitaires.

Une croissance soutenue

Vizen accompagne les entreprises industrielles, les acteurs du secteur des services et les collectivités publiques en mettant à disposition son expertise en sécurité au travail et protection de la santé (STPS), en protection incendie (PI) et en gestion de crise (GdC). L'entreprise emploie depuis janvier 2025 cinq collaborateurs et connaît depuis dix ans une croissance soutenue de ses activités. Son ADN, trouver des solutions constructives et n'agir que dans un seul objectif : éviter les accidents.

En soutien aux communes

Une part toujours plus importante de l'activité est consacrée à la protection incendie, avec une augmentation marquée des mandats, tant pour les communes que pour des projets complexes nécessitant des analyses techniques en phase de mise à l'enquête publique. Vizen soutient notamment les chargés de sécurité communaux dans l'examen des dossiers, l'octroi des permis d'habiter après contrôles in situ des dispositifs de sécurité, le suivi des manifestations publiques et le contrôle périodique des bâtiments. À noter qu'en 2025 la société a entièrement numérisé ses processus et formulaires, afin d'uniformiser la méthodologie d'analyse et de renforcer l'efficacité administrative, ainsi que la qualité et la cohérence des contenus.

Prévention aux côtés des PME

Le recours aux prestations STPS progresse fortement, en particulier auprès des PME et des petites organisations, qui font de plus en plus appel à Vizen pour structurer leurs démarches de prévention, répondre aux obligations légales et accompagner des situations complexes. Pour elles et pour toute sa clientèle, Vizen mettra en place en 2026 une nouvelle prestation de formation aux premiers secours, qui pourra être associée à un concept global de gestion d'urgence.

La situation actuelle dans notre canton depuis le début d'année 2026, à la suite de l'incendie tragique d'un bar à Crans-Montana, se traduit par une hausse significative des demandes, confirmant la pertinence et la nécessité de ces accompagnements.

Inera et Smart Data Énergie

Une mutualisation en expansion

Fondée en 2018 par quatre distributeurs d'énergie, dont Genedis, Inera est une plateforme dédiée au développement de produits et services innovants. Avec désormais dix actionnaires en Suisse occidentale, la société représente actuellement 140 000 clients et plus de 1 TWh d'énergie distribuée par an.

Faciliter l'autoconsommation

La gamme de produits Community, dédiée à la gestion des communautés d'autoconsommateurs, a poursuivi sa forte croissance, jusqu'à dépasser 8000 participants (compteurs) fin 2025, enregistrant une hausse de 45% par rapport à 2024. Plus de 24 GWh d'énergie photovoltaïque ont ainsi été valorisés au sein de communautés de type CA et RCP. Le produit Charg'Immo, solution de recharge pour véhicules électriques dans les parkings d'immeubles, est passé de 191 à 322 bornes, réparties sur 143 parkings.

Gestion énergétique intelligente

Smart Data Énergie, à l'image d'Inera, vise à mutualiser les ressources autour d'un autre défi, celui de récolter et de gérer les données via les compteurs électriques intelligents. En 2025, cette société fondée en 2021 a intégré 16 distributeurs supplémentaires en Suisse romande, portant leur nombre à 21. Cette croissance a nécessité des adaptations dans les processus et la maintenance. Selon l'obligation légale, 80% des ménages doivent être équipés de compteurs intelligents d'ici à fin 2027. Fin 2025, 150 000 compteurs étaient installés par les distributeurs partenaires, soit près de la moitié de l'objectif à atteindre.



Finances

8

Chapitre

Compte de résultat

en CHF

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Commercialisation d'énergie	36 246 884	33 512 125
Transport d'énergie	32 581 297	31 749 182
Production d'énergie et produits des prestations de services	6 763 330	5 901 443
Prestations multimédias	23 597 196	23 733 100
Produits des activités annexes d'exploitation	9 527 516	8 321 073
Prestations propres installations	6 104 053	5 541 405
Total produits d'exploitation	114 820 276	108 758 327
CHARGES D'EXPLOITATION		
Approvisionnement en énergies	32 316 873	30 034 672
Réseaux amont	9 932 103	11 055 742
Achats marchandises et prestations de services	15 272 976	14 878 416
Charges de personnel	25 531 052	23 629 829
Autres charges d'exploitation	8 767 895	7 613 945
Charges des activités annexes d'exploitation	3 567 587	3 476 758
Impôts capital et foncier	617 158	425 718
Total charges d'exploitation	96 005 644	91 115 079
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET IMPÔTS	18 814 632	17 643 249
Amortissements et correction de valeurs	16 333 819	13 532 901
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	2 480 813	4 110 348
Produits financiers	678 084	759 323
Charges financières	1 712 531	1 627 516
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	244 721	204 401
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	4 100	85 830
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	1 686 988	3 360 725
Impôts sur le bénéfice	221 941	447 624
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 465 046	2 913 101

Bilan

en CHF

ACTIF	31.12.2025	31.12.2024
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	5 533 610	7 341 258
Créances résultant de ventes de biens et prestations de services		
- envers des tiers	26 398 688	31 675 233
- envers des entités proches	40 886	9 224
- envers des actionnaires	2 661 188	2 357 849
Ducroire	-2 200 000	-2 200 000
Autres créances à court terme	442	16 331
Créances envers des institutions publiques	108 301	109 739
Actifs de régularisation	3 697 405	734 512
	36 240 519	40 044 147
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Titres	84 016	69 040
Créances à long terme envers des entités proches	850 000	2 245 000
Créances envers des actionnaires	328 366	490 259
Créances à long terme	1 465 299	1 388 889
Autres immobilisations financières	4 500 000	4 500 000
Participations	11 739 141	9 879 341
	18 966 822	18 572 529
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations en cours	15 514 066	20 332 360
Mobilier, machines, véhicules, informatique	7	7
Réseau, immeuble	86 382 992	67 636 887
	101 897 065	87 969 254
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Développements informatiques	1	1
Total des immobilisations incorporelles	1	1
TOTAL ACTIF	157 104 408	146 585 931

Bilan

en CHF

PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services		
- envers des tiers	19 784 147	25 034 332
- envers des entités proches	292 888	490 278
- envers des actionnaires	325 791	47 684
Autres dettes à court terme	5 132 656	5 068 148
Passifs de régularisation	9 903 082	12 227 367
Dettes à court terme portant intérêts	17 928 099	15 443 204
	53 366 663	58 311 013
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	66 977 500	51 100 000
Provisions	10 451 764	10 881 764
	77 429 264	61 981 764
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	16 108 000	16 108 000
Réserve légale issue du bénéfice	1 082 766	937 111
Réserve légale issue d'apport de capital	1 420 860	1 420 860
Bénéfice reporté	6 231 809	4 914 083
Bénéfice de l'exercice	1 465 046	2 913 101
	26 308 481	26 293 155
TOTAL PASSIF	157 104 408	146 585 931

Commentaires du compte de résultat

Remarques générales

Le compte d'exploitation au 31 décembre 2025 présente un résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts et impôts (EBITDA) de CHF 18 814 632.– contre CHF 17 643 249.– au 31 décembre 2024.

Produits d'exploitation

Les volumes d'énergie acheminés sur le réseau des communes actionnaires sont en progression de 1,98% par rapport à 2024. L'énergie commercialisée progresse de 3,66% par rapport à 2024 du fait de la commercialisation de nouveaux clients hors zone.

L'ensemble de la propre production d'électricité de Genedis a été commercialisé pour un montant de 2,37 MCHF. La production thermique a généré un chiffre d'affaires de 3,3 MCHF.

Le chiffre d'affaires de l'activité télécom régresse de 0,57% par rapport à 2024.

Les produits des activités annexes d'exploitation (travaux et mandats pour tiers) se montent à 9,5 MCHF. La progression s'explique principalement par les travaux effectués sur les réseaux électriques tiers.

Les prestations activées progressent en lien avec l'évolution des investissements.

Charges d'exploitation

Les charges d'approvisionnement en énergie progressent significativement, et ce, en lien direct avec la hausse des prix du marché. Les coûts des réseaux amont (Valgrid, SIL, RE) qui concernent le timbre d'acheminement des réseaux supérieurs régressent quant à eux.

Les achats de marchandises et prestations de services sont en progression. Il s'agit de charges en lien avec l'entretien et l'exploitation des réseaux électrique et télécom ainsi que de l'exploitation du parc de production d'énergie. L'achat des signaux télécom auprès de netplus.ch SA et les droits d'auteurs sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les charges de personnel progressent en lien avec le développement des activités et des mandats pour tiers.

Les autres charges d'exploitation progressent de 15,16%. Ce poste intègre les charges d'immeubles, les frais de véhicules, les charges d'administration et d'informatique, les charges de publicité et de marketing ainsi que les charges d'outillage et de sécurité.

Les charges des activités annexes d'exploitation (travaux et mandats pour tiers) progressent de 2,61%.

Conclusion

Après comptabilisation des amortissements de 16,3 MCHF, l'exercice 2025 boucle sur un bénéfice net de 1,5 MCHF au 31 décembre 2025.

Emploi du bénéfice Proposition du Conseil d'administration

	31.12.2025	31.12.2024
Bénéfice reporté	6 231 809	4 914 082
Bénéfice de l'exercice	1 465 046	2 913 101
Bénéfice au bilan	7 696 855	7 827 184
PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Dividende	805 400	1 449 720
Attribution à la réserve légale	73 252	145 655
REPORT À NOUVEAU	6 818 203	6 231 809

Flux de trésorerie

en CHF

	2025	2024
Résultat annuel	1 465 046	2 913 101
Variation des provisions	-430 000	-624 000
Amortissements et corrections de valeurs	16 333 819	13 532 901
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement	17 368 865	15 822 002
Variation des créances	4 958 872	-3 307 225
Variation des actifs de régularisation	-2 962 893	2 210 710
Variation des dettes	-5 104 959	-1 713 778
Variation des passifs de régularisation	-2 324 285	490 194
Variation du fonds de roulement	-5 433 266	-2 320 099
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	11 935 599	13 501 903
Investissements corporels	-30 261 629	-34 139 058
Investissements financiers	-394 293	-1 354 248
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-30 655 923	-35 493 306
Païement du dividende	-1 449 720	-1 449 720
Variation dettes financières	18 362 395	23 312 643
Variation du capital-actions	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	16 912 675	21 862 923
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	-1 807 648	-128 480

Annexe aux comptes

1) Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le Code des obligations (art. 957 à 962 CO).

Les états financiers 2024 ont été retraités à des fins de comparaison.

2) Nombre d'emplois à plein temps

Effectif annuel moyen des emplois à plein temps, 2025 < 250 (2024 < 250).

3) Participations

	en CHF	
	31.12.2025	31.12.2024
RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE	Part	Part
netplus.ch SA, Sierre	12,9%	12,9%
RhônEole SA, Collonges	20%	20%
Valgrid SA, Sion	5%	5%
ValEole SA, Martigny	14%	14%
Société de turbinage des eaux de la vallée du Trient (STEVT) SA, Salvan	50%	50%
Saxon Soleil SA, Saxon	20%	20%
TRN Téléréseau de la Région Nyonnaise SA, Nyon	34%	34%
Forces motrices de Fully SA (FMdF), Fully	28%	28%
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100%	100%
Inera SA, Fully	10%	11%
AirSolaire SA, Évionnaz	50%	50%
Smart Data Énergie SA, Bulle	13,73%	13,73%
Setelec SA, Saillon	100%	100%
CIFER SA, Penthalaz	2,57%	0%

* Part du capital = part des droits de vote

4) Échéance des dettes à long terme portant intérêt

en CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Échéances de 1 à 5 ans	31 320 000	19 880 000
Échéances supérieures à 5 ans	35 657 500	31 220 000
TOTAL	66 977 500	51 100 000

5) Organe de révision

en CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Montant des honoraires	43 000	43 000
Autres prestations de service	0	0

6) Autres immobilisations financières

Le poste « Autres immobilisations financières » comporte l'achat de la première partie d'une prise de participation.

7) Produits exceptionnels, uniques ou hors période

en CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Prestations pour tiers	-2 105	-298
Produits administrateurs	-48 248	-41 535
Produits hors exploitation	-194 367	-162 569
TOTAL	-244 720	-204 401

8) Charges exceptionnelles, uniques ou hors période

en CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Prestations pour tiers	3 070	1 961
Prestations pour personnel	993	0
Charges hors exploitation	37	83 869
TOTAL	4 100	85 830

9) Dettes envers des institutions de prévoyance

en CHF

	2025	2024
Copré	258 313	237 807

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Genedis SA, à VernayazOpinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Genedis SA (ci-après la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 39 à 46) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 11 mai 2026

Compte de résultat consolidé du Groupe Genedis

en CHF

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires	110 703 547	109 335 535
Autres produits	9 324 211	8 223 755
Prestations activées	6 106 031	5 541 405
Total des produits d'exploitation	126 133 789	123 100 695
CHARGES D'EXPLOITATION		
Approvisionnement et réseaux amont	42 248 976	41 090 414
Achats marchandises et prestations de services	19 519 057	20 774 074
Charges de personnel	31 779 804	31 217 229
Autres charges d'exploitation	9 053 410	8 157 272
Charges des activités annexes d'exploitation	3 464 960	3 303 799
Impôts capital et foncier	626 958	428 053
Total des charges d'exploitation	106 693 165	104 970 840
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET IMPÔTS	19 440 624	18 129 855
Amortissements et correction de valeur	16 555 069	13 683 030
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	2 885 555	4 446 825
Produits financiers	448 668	535 069
Charges financières	1 713 114	1 628 379
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	294 489	233 469
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	16 372	103 088
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	1 899 226	3 483 896
Impôts	307 262	485 200
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 591 965	2 998 696

Bilan consolidé du Groupe Genedis

en CHF

ACTIF	31.12.2025	31.12.2024
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	8 294 878	8 310 772
Créances résultant de ventes de biens et prestations de services		
- envers des tiers	27 259 167	33 376 710
- envers des actionnaires	2 661 188	2 357 849
Ducroire	-2 325 911	-2 310 200
Autres créances à court terme	37 114	37 181
Créances envers des institutions publiques	108 301	109 739
Travaux en cours	307 224	1 268 114
Stocks	994 849	1 145 053
Actifs de régularisation	3 864 499	988 369
	41 201 308	45 283 586
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Titres	84 016	69 040
Créances envers des sociétés proches	300 000	0
Créances envers des actionnaires	328 366	490 259
Créances à long terme	1 465 299	1 388 889
Autres immobilisations financières	4 500 000	4 500 000
Participations	6 707 341	6 347 541
	13 385 022	12 795 729
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations en cours	15 514 066	20 332 360
Mobilier, machines, véhicules, informatique	148 248	187 478
Réseau, immeuble	87 114 640	68 413 635
	102 776 953	88 933 473
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Développements informatiques	1	1
Écarts de consolidation	855 972	941 566
TOTAL ACTIF	158 219 257	147 954 355

Bilan consolidé du Groupe Genedis

en CHF

PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services		
- envers des tiers	20 152 313	25 613 378
- envers des actionnaires	325 791	47 684
Autres dettes à court terme	5 253 777	5 212 702
Avances de clients	269 975	590 493
Passifs de régularisation	10 067 638	12 329 380
Dettes à court terme portant intérêts	17 928 099	15 443 204
	53 997 593	59 236 842
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	66 977 500	51 100 000
Provisions	10 608 764	11 038 764
	77 586 264	62 138 764
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	16 108 000	16 108 000
Réserve légale issue du bénéfice	1 082 766	937 111
Réserve légale issue d'apport de capital	1 420 860	1 420 860
Bénéfice reporté	6 431 809	5 114 083
Bénéfice de l'exercice	1 591 965	2 998 696
	26 635 399	26 578 749
TOTAL PASSIF	158 219 256	147 954 355

Annexe aux comptes consolidés au 31.12.2025

1) Bases et principes

Les comptes consolidés du Groupe Genedis clos au 31 décembre 2025 ont été établis conformément au Code des obligations. Les comptes consolidés se fondent sur les bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2025 des sociétés du Groupe. Toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes au 31 décembre. Les méthodes et règles de consolidation et d'évaluation sont décrites ci-après.

2) Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les sociétés dans lesquelles Genedis dispose directement de plus de 50% des droits de vote et du contrôle de la société. Ces participations ont été consolidées par intégration globale. Les participations consolidées sont détenues à 100% par Genedis SA. Les participations dans lesquelles Genedis détient directement 50% du capital ou moins ne sont pas consolidées.

3) Participations non consolidées

RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE	Part Genedis
PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES	
Setelec SA, Saillon	100%
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100%
PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	
netplus.ch SA, Sierre	12,9%
RhônEole SA, Collonges	20%
Valgrid SA, Sion	5%
ValEole SA, Martigny	14%
Société de turbinage des eaux de la vallée du Trient (STEVT) SA, Salvan	50%
Saxon Soleil SA, Saxon	20%
TRN Téléréseau de la Région Nyonnaise SA, Nyon	34%
Forces motrices de Fully SA (FMdF), Fully	28%
Inera SA, Fully	10%
AirSolaire SA, Évionnaz	50%
Smart Data Énergie SA, Bulle	13,73%
CIFER SA, Penthaz	2,57%

* Part du capital = part des droits de vote

4) Traitement des opérations internes

Les créances et dettes réciproques des sociétés du Groupe sont éliminées dans le cadre de la consolidation, de même que les produits et charges résultant de transactions internes au Groupe. Les dividendes internes sont éliminés lors de la consolidation par la rubrique Bénéfice reporté.

5) Principe d'évaluation et de présentation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont déterminés selon la comptabilité d'engagement. Les comptes consolidés de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison sans incidence sur le résultat.

6) Liquidités et titres

Les disponibilités comprennent les liquidités dont l'échéance est inférieure à un an. Elles sont évaluées à la valeur nominale. Les titres se rapportent à des placements en actions évaluées au coût d'acquisition ou à la valeur de marché.

7) Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances sur les débiteurs et les autres débiteurs figurent au bilan à la valeur nominale. Les créances douteuses ainsi que les risques généraux font l'objet d'une provision.

8) Dettes sur achats et prestations

Les fournisseurs et autres dettes à court terme figurent au bilan à la valeur nominale.

9) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements. Elles sont amorties selon la méthode dégressive ou immédiatement selon les règles fiscales.

10) Participations non consolidées

Les participations non consolidées sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements nécessaires. Le cas échéant, les dividendes reçus sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat.

11) Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation proviennent de la différence entre la valeur comptable des participations et la part des capitaux propres (hors résultat) revenant au Groupe à la fin de l'exercice. La différence est portée distinctement dans les immobilisations incorporelles.

12) Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et engagements du Groupe.

13) Produits exceptionnels, uniques ou hors période

en CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Prestations pour tiers	16 402	17 121
Produits administrateurs	48 248	41 535
Produits hors exploitation	229 838	174 813
TOTAL	294 488	233 469

14) Charges exceptionnelles, uniques ou hors période

en CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Charges hors exploitation	-16 372	-103 088

15) Échéance des dettes à long terme portant intérêt

en CHF

	2025	2024
Échéances inférieures à 1 an	17 928 099	15 443 204
Échéances de 1 à 5 ans	31 320 000	19 880 000
Échéances supérieures à 5 ans	35 657 500	31 220 000
TOTAL	84 905 599	66 543 204

16) Dettes envers les institutions de prévoyance

en CHF

	2025	2024
Copré (Genedis)	258 313	237 807
Meroba (Setelec pour 2025)	172 496	0
Bureau des métiers (Roman pour 2025)	37 936	230 191

17) Loyers

en CHF

	2025	2024
Dépôt d'Évionnaz	105 000	105 000
Halle Tornay - reprise de Roman dès le 1.10.2024	135 000	135 000
Vizen (ancien bureau Setelec), Saillon	102 000	102 000

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes consolidés à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Groupe Genedis SA, à Vernayaz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Genedis SA et de ses filiales (ci-après le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025 et le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 48 à 52) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 11 mai 2026

Édition & Administration:
Genedis - Grand Rue 2
1904 Vernayaz - Suisse
+41 27 763 14 11
www.genedis.ch

Conception: moserdesign.ch
Réalisation et rédaction: Genedis, lefinmot.ch
Photographies: Colla Images (couverture, pp. 27, 33), Thomas Masotti (pp. 4, 11, 16, 26, 29, 34), Genedis (pp. 17, 30, 31),
RhônEole/Georges Delaloye (p. 20), moserdesign.ch, (p. 23), Michel Martinez (p. 36)
Impression: pictoplus.ch